

PANTHÉON Sorbonne *Magazine*

MAGAZINE DE L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

N° 14 | SEPTEMBRE-OCTOBRE 2015



Internet
peut-il sauver la démocratie?

Éditorial

Directeur de la publication

Philippe Boutry

Vice-présidente chargée de la communication

Nadia Jacoby

Rédacteur en chef

Julien Pompey

Ont collaboré à ce numéro

Thierry Revet, Bertrand Simon, Marie-Anne Valfort

Graphisme

Graphic Smile / www.graphicssmile.com

Laurent Mullot et Mathilde Arandel Destelle

Crédits photos

Page 1 : Fotolia ; P. 2, 4-5, 7, 9, 10, 14-15, 28, 40, 43, 46, 66 :

Service Communication ; P. 3 : Stéphane Mahé/Reuters ;

P. 3, 48-49, 56 : Ministère du Travail, de l'Emploi,

de la Formation professionnelle et du Dialogue social ;

P. 10-11 : Direction du patrimoine immobilier ;

P. 12 : Service Vie étudiante ; P. 16 : Marco Hazan ;

P. 17, 20, 27, 33, 50-51, 52-53, 54-55, 57, 60, 61 : DR ;

P. 18-19 : iStock ; P. 23 : Claudia Lacave pour Le Sorbonnitude ;

P. 24, 26 : Chéreau pour Randstad ; P. 31, 58-59 : Flickr ;

P. 34-35 : iStock ; P. 44, 47 : Direction Partenariat

Entreprises et Insertion Professionnelle (DPEIP) ;

P. 62 : Red-focus ; P. 63 : Jae-Choon Yang

Remerciements

Jean-François Akandji-Kombé, Bruno Amable,

Pascal Amiot, Jean-Yves Archer, Martin Argyroglo,

Robert Badinter, Sandrine Baldino, David Bernard,

Joël Bertrand, Xavier Birkui, Marion Boulay,

Jean-François Cabestan, Joan Divol, Françoise Docquier,

Elsa Faure, Guillaume Grandgeorge, Olivier Guérin,

Pierre-André Imbert, Laurence Jégouzo, Florian Khanh,

Raouda Krid-Vivien, Claudia Lacave, Dominique Lamoureux,

Jean-François Lemoine, Grégoire Loiseau, Vincent Loiseau,

Antoine Mandel, Thierry Mandon, Olivier Marais, Stéphanie

Mermet, Christine Neau-Leduc, Kaly Neffali, Claire O'Meara,

Christine Prel, Fabien Rault, Catherine Robin, Catherine

Sanselme, Tygénia Saustier, Elsa Steichen, Alexandre Steyer,

Olivier Tixador, Claire Tourmieux, Sandro Zero

Editions Picard, PUF Editions, Editions Michalon, Editions

Armand Colin, Editions du seuil.

Impression

IMÉ by Estimprim



Tirage

8 000 exemplaires

ISSN 2265-3252

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Service Communication

12, place du Panthéon - 75231 Paris cedex 05

Tél. : 01 44 07 79 41 / Fax : 01 44 07 79 39

secom@univ-paris1.fr

Magazine disponible au format PDF et flipbook :



La reproduction intégrale ou partielle des textes et des illustrations doit faire obligatoirement l'objet d'une demande préalable auprès de la rédaction. Ce numéro a été réalisé avec des encres végétales par un imprimeur certifié ISO-14001 respectant toutes les normes environnementales.



L'année universitaire 2015-2016 s'ouvre en Sorbonne sur l'actualité du droit. Sur une note dramatique tout d'abord : la disparition accidentelle du professeur Philippe Neau-Leduc, directeur de l'UFR de droit des affaires et président de la section de droit privé du Centre national des universités, le 11 juillet dernier, a suscité une intense émotion parmi l'ensemble de ses collègues, ses étudiants et ses doctorants. Le juriste éminent, le professeur et le savant, l'homme de culture et l'homme de bien, le serviteur infatigable et universellement respecté de la discipline juridique et de l'enseignement supérieur public, laisse un vide considérable. À son épouse Christine, qui est également parmi nous professeur de droit privé, à son fils, dans leur immense peine, vont nos pensées et notre affection. Le professeur Thierry Revet lui rend, dans ces colonnes, un hommage qui vient du cœur.

Philippe Neau-Leduc n'aura pas connu l'UFR unique de droit, cette Ecole de droit de la Sorbonne dont il avait été l'un des promoteurs les plus déterminés et les plus lucides. *Panthéon Sorbonne magazine*, en évoquant la rentrée solennelle du 30 septembre 2015 dans le cadre somptueux de l'amphithéâtre Louis Liard, en présence de Robert Badinter, donne la parole à son directeur, le professeur Grégoire Loiseau, qui retrace la genèse de la nouvelle institution, en développe les objectifs et les ambitions au service du droit dans tous ses domaines de compétence. Une ère nouvelle s'ouvre en Sorbonne pour les études juridiques.

Cette quatorzième livraison de *Panthéon Sorbonne magazine* parcourt enfin la multiplicité des visages de notre université dans les champs les plus divers : l'engagement à l'accessibilité de tous ses locaux dans le cadre d'une grande politique du handicap ; l'apprentissage de la vie universitaire pour les nouveaux étudiants ; la réflexion sur la démocratie à l'âge d'internet ; sur la discrimination des minorités visibles dans un contexte de tensions sociales et culturelles et sur les leçons de la crise grecque, avec Bruno Amable et Jean-Yves Archer. Mais aussi le présent et le devenir architectural du bâtiment de La Samaritaine, autour du professeur d'architecture Jean-François Cabestan ; la professionnalisation universitaire dans les filières du marketing et sur le marché du travail ; la priorité accordée au développement de la formation tout au long de la vie, autour des équipes de la Formation continue Panthéon Sorbonne et de son nouveau directeur, le professeur Jean-François Akandji-Kombé ; des parcours individuels enfin d'anciens étudiants, qui nous font honneur et qui disent assez que l'université est, plus que jamais, pour les dizaines de milliers de jeunes qui se confient à son dynamisme et à ses compétences, la clef de l'avenir de notre pays.

Philippe Boutry,
Président de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Retrouvez l'université Paris 1
Panthéon-Sorbonne sur internet



www.univ-paris1.fr



[facebook.com/
UnivParis1PanthéonSorbonne](https://facebook.com/UnivParis1PanthéonSorbonne)



twitter.com/sorbonneparis1



linkedin.com



youtube.com/univparis1

Sommaire



UNIVERSITÉ

6

GRAND ANGLE

L'Ecole de droit
de la Sorbonne

ENQUÊTE

Paris 1 Panthéon-Sorbonne
agit face au handicap

> PAGE 10

PANTHÉON SORBONNE DATA

Premières semaines à l'université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

> PAGE 14



RECHERCHE

20

DOSSIER

Internet peut-il
sauver la démocratie ?

IDÉE

La discrimination religieuse

> PAGE 24

INTERVIEW

Jean-François Cabestan

> PAGE 28

HOMMAGE

Hommage à Philippe Neau-Leduc

> PAGE 32



FORMATION

36

ZOOM

Travailler dans
le marketing

FOCUS

La formation continue,
grande priorité de l'université

> PAGE 40

REPORTAGE

Des formations universitaires
de plus en plus appréciées sur le marché

> PAGE 44



CARRIÈRE

50

PORTRAITS

Olivier Guérin
Tygénia Saustier

PARCOURS

Olivier Marais, l'entrepreneur
facilitant la vie des parents

> PAGE 54

MOUVEMENTS

Les dernières nominations

> PAGE 56



ACTUALITÉ

60

QUESTION D'ACTUALITÉ

Grèce : quelles
conclusions tirer ?

ACTUALITÉS

ExpoFrance 2025, Universiade 2015
Semaine durable de l'université

> PAGE 62

PUBLICATIONS

> PAGE 64





L'École de droit de la Sorbonne, qui vient de procéder à sa rentrée solennelle, est la nouvelle UFR de droit de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

UNIVERSITÉ

> **PAGES 6-9**

L'École de droit de la Sorbonne devient une UFR à part entière

> **PAGES 10-13**

Paris 1 Panthéon-Sorbonne agit face au handicap

> **PAGES 14-17**

Premières semaines à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Quelques mois après l'officialisation de sa nouvelle organisation, l'Ecole de droit de la Sorbonne développe de grandes ambitions. Au-delà de la poursuite de nombreuses activités, elle entend améliorer l'insertion des diplômés de l'université et accroître son rayonnement international.

L'Ecole de droit de la Sorbonne devient une UFR

C'est la nouveauté de cette rentrée au sein de l'université. L'Ecole de droit de la Sorbonne prend véritablement son envol. Créée il y a bientôt six ans, le 3 décembre 2009, elle avait d'abord été conçue, grâce au travail d'Hélène Ruiz Fabri, comme une structure confédérale afin d'améliorer la visibilité sur le plan international des UFR juridiques de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. « Lorsque l'université a été fondée, en 1971, le droit a directement été installé et organisé sous forme d'UFR spécialisées. L'UFR 01 a ainsi été consacrée au « Droit, administration et secteur publics », l'UFR 05 au « Droit des affaires », l'UFR 07 aux « Etudes internationales et européennes », l'UFR 12 au « Travail et études sociales, AES et droit social », et l'UFR 26 aux « Etudes juridiques générales ». Puis, au fur et à mesure du temps et de son développement, cette organisation est devenue un petit obstacle pour la visibilité extérieure de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, notamment sur le plan européen et international. D'où l'idée de constituer une structure à un niveau fédératif, l'Ecole de droit de la Sorbonne, avec l'idée, dans un deuxième temps, de fusionner les différentes UFR ! », explique Grégoire Loiseau, actuel directeur de l'UFR de droit.

La mise en place d'une nouvelle UFR

Suite à l'élection de Grégoire Loiseau et de Dominique Rousseau, en tant que co-directeurs de l'Ecole de droit de la Sorbonne, et sous l'impulsion du président

Boutry, une commission a été mise en place et un projet de fusion a été élaboré, d'octobre 2013 à mai 2014. Le projet de statut d'UFR unique a, dans la foulée, été adopté par le conseil de l'Ecole de droit de la Sorbonne, avant d'être soumis aux instances centrales de l'université, au cours de l'automne 2014.

**« L'article 1^{er}
de ses statuts
dispose que l'UFR
de droit se nomme
Ecole de droit
de la Sorbonne »**

« Enfin, le projet de fusion a été adopté par le conseil d'administration de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le 16 décembre 2014. L'UFR de droit existe officiellement depuis cette date », précise Grégoire Loiseau. Avant d'ajouter : « L'article 1^{er} de ses statuts dispose que l'UFR de droit se nomme Ecole de droit de la Sorbonne. »

Une nouvelle équipe a alors été élue, afin de travailler collectivement et efficacement à la réalisation de projets ambitieux.

Une large consultation avant l'organisation des élections

Suite à l'officialisation de cette fusion, la direction s'est consacrée, durant cet été, à la mise en place de la nouvelle structure universitaire, qui est entrée en activité à la rentrée de septembre. « Cette opération a été menée sur la base d'une consultation large et approfondie, prenant en compte l'intérêt général de l'université. Autre caractéristique qu'il est possible de mentionner : la création de l'Ecole de droit de la Sorbonne a été menée sans provoquer de remise en cause majeure des missions et des activités des personnels », souligne François Riou, directeur général des services de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

13 777

étudiants sont actuellement recensés au sein de l'Ecole de droit de la Sorbonne, dont 1117 doctorants, ce qui en fait la plus grande UFR de droit de France.

à part entière

La rentrée solennelle de l'Ecole de droit de la Sorbonne s'est déroulée le 30 septembre dernier en présence de tous les responsables de la nouvelle UFR de droit.



La grande structure de l'Ecole de droit de la Sorbonne

15

centres de recherche sont regroupés au sein de l'Ecole de droit de la Sorbonne.

Dirigée aujourd'hui par Grégoire Loiseau et Laurence Jégouzo, l'UFR « Ecole de droit de la Sorbonne » se compose de quatre grands pôles. Le principal, consacré à la Formation, est lui-même subdivisé en quatre départements. Placé sous la responsabilité de François Améli, le département 'Licence' gère la licence en droit et les deux premières années de science politique. Il est aussi en charge des enseignements de droit dans les filières délocalisées à l'étranger (Le Caire, Bucarest et Buenos Aires) ainsi que la gestion de plusieurs cycles d'études

« Cette fusion est assez exemplaire compte tenu qu'elle a été menée sur la base d'une consultation large et approfondie »

communs aux différentes familles de juristes. Le département 'Droit public', placé sous la responsabilité de Sophie Nicinski, est en charge des formations de master en droit public. Les filières de ce département préparent principalement à la recherche en droit public et en administration publique, aux carrières de juriste et de cadre des grandes entreprises du secteur public et de l'économie. Le département 'Droit privé', sous la charge de Frédéric Darras, couvre l'ensemble des disciplines de droit privé (droit civil, droit des affaires, droit social...) et prépare les étudiants aux professions juridiques, d'avocat, ■■■

- de magistrat, de notaire, de juriste d'entreprise... Le département 'Droit international, européen et comparé', enfin, sous la responsabilité d'Hervé Ascencio, assure la formation dans ces spécialités. S'ajoute, en marge du pôle Formation de l'UFR de droit, avec une autonomie de fonctionnement, l'Institut d'administration économique et sociale, sous la responsabilité de Sabine Monnier, qui forme les étudiants en AES (Administration Economique et Sociale).

Un pôle Recherche constitué de différentes entités

En parallèle de la formation, le pôle Recherche, conduit par José Manuel Coelho, est chargé de la formation doctorale et de la recherche juridique au sein de l'Ecole de droit de la Sorbonne. Dans cette perspective, ce pôle est également constitué de plusieurs entités : l'Ecole doctorale de droit de la Sorbonne, chargée de l'encadrement et de la recherche des étudiants doctorants ; les centres de recherche de Paris 1 Panthéon-Sorbonne – l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne-André Tunc (IRJS), l'UMR de droit comparé de Paris et l'Institut de Recherche En Droit International et Européen de la Sorbonne (IREDIÉS) – , ainsi que les bibliothèques de droit (Cf. encadré) de l'université.

« Des choses vraiment novatrices vont être effectuées sur les pôles Relations extérieures et Insertion professionnelle »

L'ambition de développer des implantations internationales

L'Ecole de droit de la Sorbonne dispose de deux autres pôles, plus novateurs, qui devraient grandement contribuer à son développement. Le pôle Insertion professionnelle, tout d'abord, placé sous la responsabilité de Pierre-Yves Verkindt, va prendre en charge l'élaboration et la gestion du réseau professionnel à l'intention des étudiants et des diplômés de l'Ecole de droit de la Sorbonne. Ce réseau, considérable en France et dans une grande partie du globe, se doit d'être mieux identifié pour valoriser le lien entre des milliers de professionnels du droit et l'université qui les a formés. « Une autre raison de la création de cette UFR est de renforcer

l'insertion professionnelle des étudiants de l'université, en ayant un pôle spécifiquement affecté à cette mission ! », précise Grégoire Loiseau. Enfin, le pôle Relations extérieures, dont Joan Divol a la responsabilité, s'occupera des relations avec les partenaires institutionnels tels que la Cour de cassation, le Conseil d'Etat, le Barreau de Paris... Il animera, en outre, les relations

internationales avec les universités partenaires des différents programmes d'échanges, sous le sceau « Sorbonne Law School ». « L'idée est d'avoir une

209

enseignants-chercheurs travaillent dans le cadre de l'Ecole de droit de la Sorbonne.

LES BIBLIOTHÈQUES DE L'ECOLE DE DROIT DE LA SORBONNE

L'Ecole de droit de la Sorbonne dispose de nombreuses bibliothèques, en propre ou partagées avec d'autres universités, au sein de bibliothèques interuniversitaires :

- Bibliothèque interuniversitaire de Droit et de l'Institut d'Administration des Entreprises
- Bibliothèque Cujas
- Bibliothèque Pierre Mendès France
- Bibliothèque Sainte-Barbe
- Centre de Documentation de l'IRJS
- Bibliothèque de droit social et études sociales
- Centre de Documentation de l'Institut des Sciences Sociales du Travail (ISST)
- Sorbonne Etudes et Recherches en Droit de l'Environnement, de l'Aménagement, de l'Urbanisme et du Tourisme
- Finances Publiques
- Bibliothèque de Droit International et Européen (BDIE)
- Bibliothèque d'Etudes Doctorales Juridiques de la Sorbonne(BEDJS)

La nouvelle UFR de droit de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne suscite de nombreuses attentions parmi lesquelles celle de Robert Badinter, placé au premier rang de l'amphithéâtre Liard lors de la rentrée solennelle.



LA STRUCTURE DE L'ÉCOLE DE DROIT DE LA SORBONNE

- Un pôle Formation subdivisé en 4 départements
 - Un département Licence
 - Un département Droit public
 - Un département Droit privé
 - Un département Droit international, européen et comparé
- Un pôle Recherche
- Un pôle Relations extérieures
- Un pôle Insertion professionnelle

vraie politique de développement à l'international et d'implantation sur les différents continents. Dans cette perspective, une cartographie de nos conventions internationales vient d'être réalisée. A partir de là, nous allons développer de nouvelles implantations. Des conventions viennent d'être conclues avec des universités australiennes, une autre au Vietnam, et nous sommes en discussions avec l'Iran en vue de la signature prochaine d'une convention. L'autre utilité du pôle Relations extérieures est de mieux organiser l'accueil des étudiants étrangers et de développer les départs vers l'international des étudiants de Paris 1 Panthéon-Sorbonne », détaille Grégoire Loiseau. Avant que le directeur de l'École

« L'objectif est de se positionner au niveau des meilleures universités étrangères et de se développer à l'étranger »

de droit de la Sorbonne ne poursuive : « *Des choses vraiment novatrices vont être effectuées sur ces deux pôles, qui vont fonctionner en collaboration avec les services de l'université correspondants, car ils sont pleinement complémentaires entre eux !* »

Se positionner parmi les toutes meilleures universités

Le directeur de l'UFR de droit ajoute avec ambition : « *Cette constitution va notamment permettre de créer des synergies entre les différentes parties juridiques (droit public, droit privé, droit social...), qui étaient un peu moins visibles auparavant. Cette réunion va également permettre de développer des diplômes alliant ces différentes disciplines. La création d'un master Droit de l'internet est, par exemple, une bonne illustration des possibilités permises désormais. Ce cursus à venir est typique d'un projet qui n'aurait pas pu exister sans ce regroupement !* » Et de conclure : « *L'objectif est aussi de se positionner au niveau des meilleures universités étrangères et de développer de nouveaux territoires de coopération internationale !* » ■

Julien Pompey

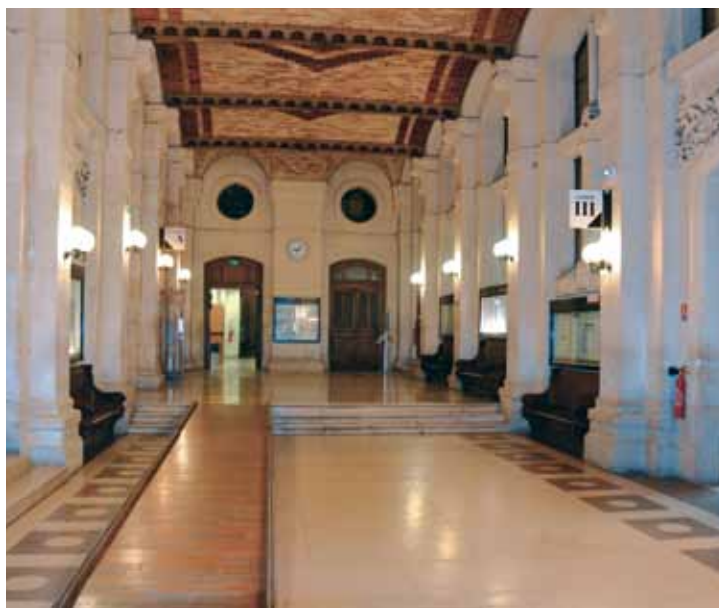


➔ Pour en savoir plus

www.youtube.com/univparis1

L'université a décidé, depuis quelques années, de s'adapter au mieux pour recevoir et accompagner des personnes en situation de handicap. L'établissement vient même d'accélérer son engagement, en lançant plusieurs chantiers conséquents, échelonnés dans le temps.

Paris 1 Panthéon-Sorbonne



L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a d'ores et déjà installé plusieurs équipements pour recevoir et accompagner des personnes en situation de handicap, comme des bandes d'éveil, des portes à ouverture automatique au centre Panthéon et une installation spéciale dans la galerie Soufflot.

Des années durant, l'école comme le lycée et l'université ont rimé avec inaccessibilité, en matière de handicap, thématique qui était bien souvent reléguée au second rang. Mais les temps ont changé, les mentalités ont évolué, et surtout les lois se sont imposées ! Celle du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances a d'abord fixé une définition juridique du handicap, en l'envisageant dans sa diversité, et en fixant comme obligation aux « établissements d'enseignement supérieur d'inscrire les étudiants handicapés ou présentant un trouble de santé invalidant, et d'assurer leur formation en

« L'université s'est vraiment engagée, depuis quelques années désormais, en faveur de l'accessibilité de tous aux études supérieures »

mettant en œuvre les aménagements nécessaires à leur situation dans l'organisation, le déroulement et l'accompagnement de leurs études. »

Puis la loi 'Fioraso', du 22 juillet 2013, relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, a imposé aux universités françaises d'élaborer un schéma directeur pluriannuel couvrant l'ensemble des domaines concernés par le handicap, et devant

définir les objectifs poursuivis par chaque établissement afin de répondre à l'obligation d'emploi. Dans le cadre de cette loi, les établissements d'enseignement supérieur étaient notamment encouragés à élaborer une stratégie et un plan d'action pluriannuel à l'échelle

agit face au handicap



L'entrée principale du Centre Pierre Mendès France devrait prochainement faire l'objet d'une rénovation, avec une toute nouvelle signalétique. En attendant, les travaux et les chantiers s'enchaînent comme pour installer l'élévateur pour personne à mobilité réduite à l'arrière du Centre Saint-Charles.

422

étudiants en situation de handicap ont été recensés l'année passée à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

de l'établissement, prenant en compte l'ensemble du parcours des étudiants, depuis l'information sur les études jusqu'à l'orientation professionnelle post-diplôme, en passant par la scolarité, les examens, la vie universitaire, les stages et les séjours effectués à l'étranger...

Bien accompagner les étudiants dans le temps

Après avoir réalisé quelques gros travaux en amont, notamment sur l'accès et l'accessibilité de plusieurs centres, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a adopté la charte « Université/Handicap », votée en conseil

« L'université a fait un grand pas en avant, en un an et demi, avec la mise en place d'une politique d'accueil, d'accompagnement et de suivi beaucoup plus structurée »

d'administration le 17 décembre 2013, et s'est dotée d'un schéma pluriannuel du handicap, comme seulement 10 % des établissements français d'enseignement supérieur et de recherche. Pour ce faire, un état des lieux au sein de chaque direction de l'université a été réalisé et a permis de déterminer les grandes orientations, les actions envisagées pour la période 2014-2018, et surtout les priorités. « *Bien conscient des difficultés que peuvent rencontrer les étudiants en situation de handicap, l'établissement s'est vraiment engagé, depuis quelques années désormais, en faveur de l'accessibilité de* »

■ ■ ■ *tous aux études supérieures. Il s'est ainsi donné pour objectif d'accompagner ses étudiants de la première année d'université jusqu'à leur insertion dans la vie professionnelle. Dans cette perspective, l'établissement poursuit un effort constant et permanent d'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap* », explique Philippe Boutry, président de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

L'établissement fait un grand pas en avant

A la suite de l'adoption de ce schéma pluriannuel, plusieurs services de l'université se sont lancés, de novembre 2013 à mai 2014, dans la construction et l'élaboration d'un schéma directeur, qui a été ensuite proposé et voté par la Commission Handicap, entité spécialement créée pour coordonner les propositions de l'établissement dans ce domaine. « Cette procédure a permis de définir un cadre précis propre à Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Surtout, ce schéma directeur traduit la pluralité des différents services ayant contribué à la stratégie de l'établissement, une transversalité et une approche globale qui est au bénéfice de tous », indique Vincent Loiseau, chef de service de la Vie étudiante. Avant d'ajouter : « Paris 1 Panthéon-Sorbonne présentait un retard en matière de handicap pour les étudiants, avec l'absence de procédures, de conscience d'enjeu... Pour la vie étudiante et les étudiants, nous avons fait un grand pas en avant, en un an et demi, avec la mise en place d'une politique d'accueil, d'accompagnement et de suivi beaucoup plus structurée, qui s'est traduite par des actes administratifs réglementaires et juridiques, avec un arrêté transmis aux étudiants en situation de handicap qui définit précisément les aménagements auxquels ils accèdent tout au long de l'année. Nous sommes l'une des seules universités en France à avoir fait cela, permettant d'instaurer un suivi des dossiers beaucoup plus performant et efficace. Nous sommes en capacité de faire en sorte qu'il y ait une politique affichée, avec un meilleur accompagnement, une véritable fiabilisation des procédures pour les étudiants, mais également pour les différentes composantes ! »

« Un travail significatif a été mené : désormais, il faut se lancer dans un travail d'amélioration et de suivi »

Faciliter les pratiques sportives, ludiques et culturelles

Plusieurs services de l'université ont contribué à lancer la dynamique permettant de s'adapter au

GUIDE DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP



Pensé en complément de celui de l'étudiant, le Guide des étudiants en situation de handicap a été conçu de manière à répondre à toutes les questions relatives au parcours de formation et à la vie quotidienne. Il est possible d'y trouver des informations utiles pour s'orienter et identifier les services susceptibles d'être sollicités durant votre cursus à l'université. Par ailleurs, un référent handicap est à votre disposition pour vous aider, accompagner et conseiller durant le parcours de formation. N'hésitez pas à lui faire part de vos difficultés !

➔ Pour en savoir plus

www.univ-paris1.fr/fileadmin/Service_Vie_Etudiante/Brochure_etudiants_handicap_18-06-15.pdf

➔ Contact

handi@univ-paris1.fr



mieux au handicap. Ainsi, après avoir constaté que les étudiants en situation de handicap ne venaient pas ou peu aux cours de l'UEFAPS, le Service des sports de Paris 1 Panthéon-Sorbonne a décidé de se mobiliser et d'instaurer un meilleur accompagnement de ces étudiants, au travers d'un dispositif de sport adapté leur offrant vraiment la possibilité de pratiquer le ou les sports souhaités. Au-delà d'améliorer le suivi et l'accessibilité, l'un des objectifs affirmés est de faciliter les pratiques sportives, ludiques et culturelles des étudiants. Pour atteindre cette ambition, le Service des sports s'est fixé plusieurs missions d'ici à 2018, comme la mise en place d'actions ponctuelles et de projets spécifiques liés au handisport, la création de partenariats avec des fédérations handisport et de sport adapté, les ligues régionales, les comités départementaux, des centres spécialisés... « Du coup, les professeurs de sport de Paris 1 Panthéon-Sorbonne ont ouvert tout un accompagnement au service des étudiants en situation de handicap pour la bonne pratique du sport », souligne Vincent Loiseau.

Un premier bilan particulièrement positif

Dès juin dernier, un premier bilan annuel a pu être dressé, l'ensemble des objectifs fixés ayant été listé sur quatre années. « Nous avons déjà très bien avancé.

300 000
euros par an seront budgétés pour les travaux menés et envisagés dans les prochaines années par l'université en matière d'accessibilité.

En matière de handicap, nous sommes en capacité de dire que la stratégie de l'université est pertinente, grâce au schéma directeur. Parmi les actions menées, il est possible de citer la formation aux procédures, le circuit de l'information, le développement de la culture du handicap, la fiabilisation des données... Autre élément, en septembre 2012, seulement 153 étudiants en situation de handicap étaient recensés à l'université. En juin, il y en avait 422 ! Grâce à la démarche entreprise, les étudiants en situation de handicap viennent en effet davantage vers les services concernés et se déclarent officiellement. Il s'agit d'un travail significatif qui a été mené. Désormais, il faut se lancer dans un travail d'amélioration et de suivi. Nous avons en effet l'objectif de suivre l'étudiant de A à Z, avec un seul interlocuteur et une gestion de proximité avec les personnes en situation de handicap », estime le chef de service de la Vie étudiante.

Un agenda programmé de mise en accessibilité

En parallèle de l'accueil et du suivi, l'université s'apprête à passer la vitesse supérieure en matière d'accessibilité, après s'être engagée sur un Ad'Ap (Agenda d'Accessibilité programmée). « L'élaboration d'un Agenda d'Accessibilité programmée va permettre de se mettre en totale conformité avec la réglementation, en ouvrant les locaux à tous, et notamment aux personnes handicapées, quel que soit le type d'handicap », explique le président Boutry. De son côté, Olivier Tixador, directeur du patrimoine immobilier de l'université, insiste sur le fait que « le choix a été fait, en accord avec la direction de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, de traiter ce dossier en interne, alors que de nombreuses universités ont décidé de l'externaliser, avec des coûts considérables. Nous connaissons désormais très bien notre patrimoine, la manière dont vivent les bâtiments... L'Etat s'est beaucoup investi pour que tous les établissements

recevant du public soient totalement accessibles. Ainsi, avec la loi du 14 juillet 2014, la réglementation a été allégée par rapport à de précédents textes, avec une approche plus pragmatique et une certaine logique au niveau du handicap. Pour autant, la constitution de l'Ad'Ap a commencé après une analyse des textes, la rencontre avec les rédacteurs de la loi, la Préfecture, d'autres services et collègues universitaires... »

De très nombreux équipements et chantiers envisagés

Au niveau des réalisations, de nombreux projets sont en cours ou envisagés. « Sur le plan des travaux projetés, nous travaillons d'abord sur les entrées, qui sont déjà accessibles à 90 %. Ensuite, il y aura toute la partie verticale (ascenseur, escalier...), toutes les portes qui ne sont pas à la bonne largeur ou ne s'ouvrant pas à des personnes en situation de handicap. Enfin, il y aura toute la partie signalétique, la partie confort et, en dernier lieu, la partie sécurité-incendie. Au centre Pierre Mendès France, par exemple, il faut refaire toute la partie signalétique. Tout cela constitue un énorme travail ! Autre exemple : au Centre Panthéon, un accueil va être installé dans le hall Cujas. Au final, sur les 24 sites de l'université, 11 sont concernés et feront partie de l'Ad'Ap ! », détaille Pascale Amiot, de la Direction du patrimoine immobilier. Avant qu'Olivier Tixador ne conclut : « Il s'agit d'un programme sur six ans pour le moment. Mais nous n'avons pas attendu les Ad'Ap pour passer à l'action et commencer les chantiers. La philosophie de l'Ad'Ap, que nous avons choisie, est de répondre au plus grand nombre pour aller au plus spécifique. L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne devrait ainsi non seulement totalement rattraper son retard, mais également prendre un peu d'avance pour les prochaines années ! » ■

Julien Pompey

« L'université devrait non seulement totalement rattraper son retard, mais également prendre un peu d'avance pour les prochaines années »

LES ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS PAR L'AD'AP

- Centre Panthéon
- Centre Pierre Mendès France
- Bibliothèque Cujas
- Centre Saint-Charles
- Centre Cassin
- Centre Saint-Jacques
- Centre Malher
- Centre Broca
- Centre Bourg-la-Reine
- Maison des Sciences Economiques
- Les Publications de la Sorbonne

Les autres centres de l'université ont fait l'objet d'une dérogation.

L'enquête « Premières semaines à l'université » est menée tous les ans par l'ORIVE, au cours du premier semestre et auprès des étudiants de première année de licence. En exclusivité, *Panthéon Sorbonne magazine* vous dévoile les principaux résultats de l'édition de cette année.

Premières semaines à l'université

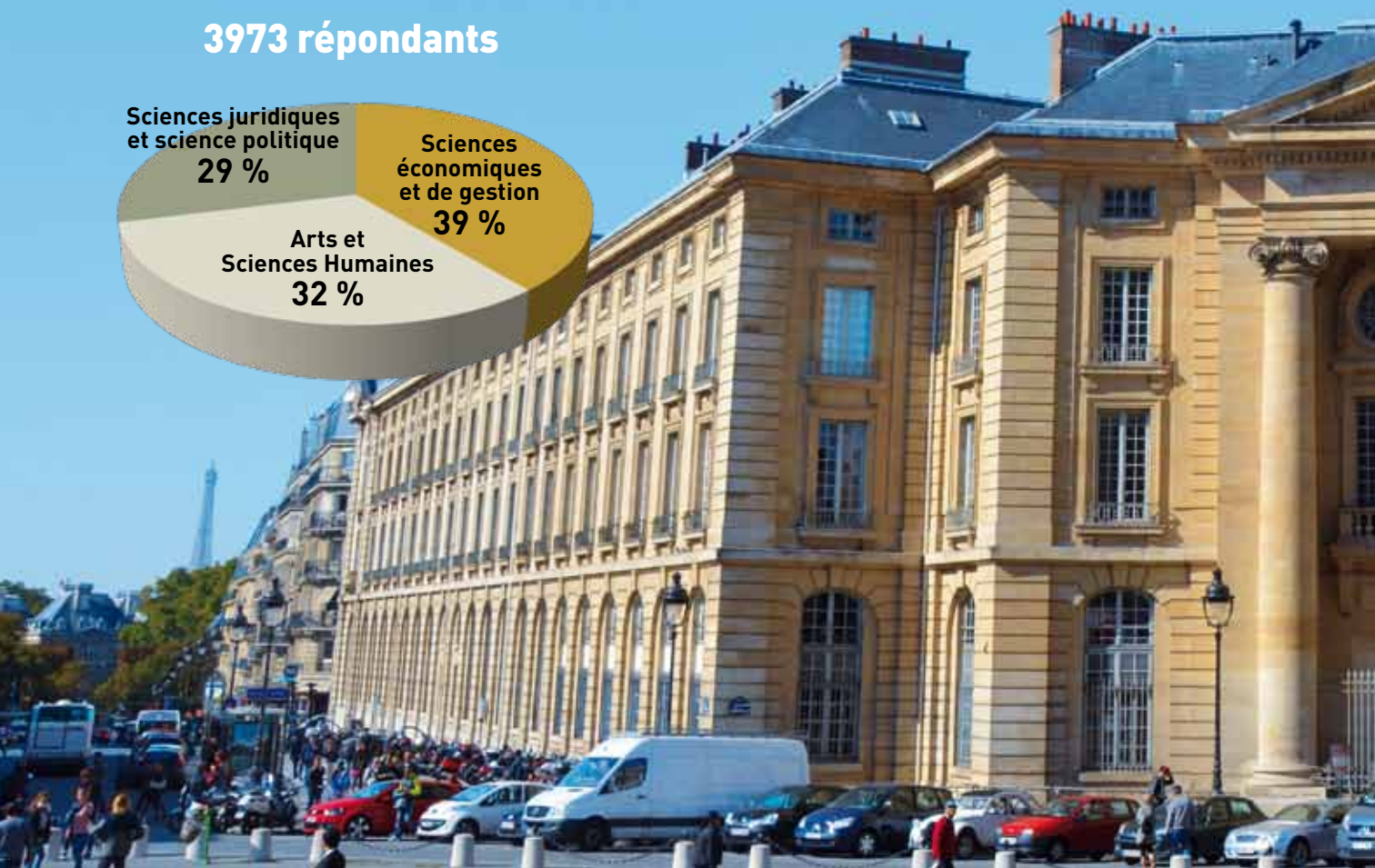
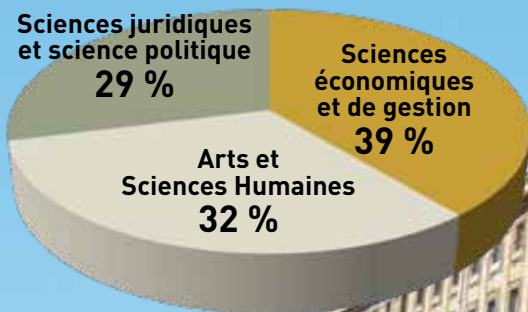
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

L'enquête « Premières semaines à l'université », réalisée par l'ORIVE (Observatoire des Résultats, de l'Insertion professionnelle et de la Vie Etudiante) se déroule tous les ans depuis 2000, environ deux mois après la rentrée universitaire. Elle concerne l'ensemble des étudiants inscrits en contrôle continu en première année de licence à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, à l'exception des étudiants suivant une formation à distance (licence de droit dans le cadre du CAVEJ

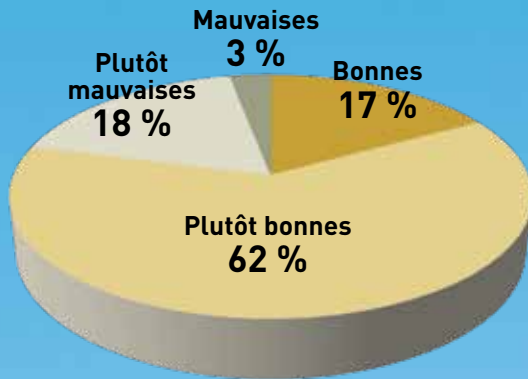
et licence d'arts plastiques avec le CNED) et de ceux relevant des formations en droit délocalisés à l'étranger. L'enquête est réalisée sous la forme d'un questionnaire papier que les étudiants remplissent lors de travaux dirigés. Le questionnaire porte sur les thèmes suivants :

- Choix d'orientation
- Projets universitaires et professionnels
- Accueil à l'université
- Conditions de vie et d'études

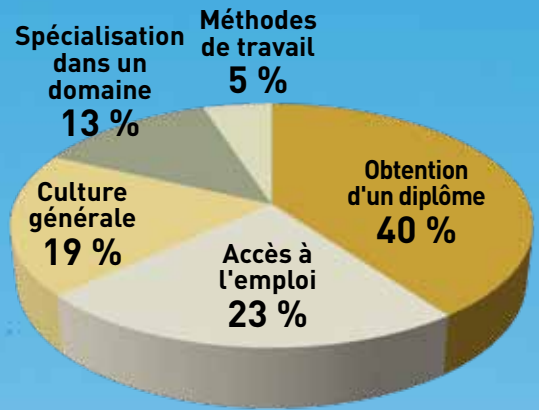
3973 répondants



Après quelques semaines à l'université, les conditions de travail vous semblent ?



Quelles sont vos attentes vis-à-vis de l'université ?



Les difficultés à surmonter

Méthodologie déployée cette année

Pour l'année universitaire 2014-2015, l'enquête « Premières semaines à l'université » a été menée du 17 au 22 novembre 2014. Sur les 5 193 étudiants inscrits en contrôle continu dans les TD, 3 974 ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de l'ordre de 76,5 %. Il est à noter que, cette année, les étudiants des deux nouvelles licences proposées par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ont été interrogés : L1 de science politique et L1 de sciences sociales.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES LORS DES PREMIÈRES SEMAINES

Proportion d'étudiants ayant ressenti des difficultés pour :

Evaluer la quantité de travail demandée

58 %

Définir des priorités dans le travail

56 %

Prendre des notes en cours magistral

40 %

Prendre des notes en travaux dirigés

17 %

FINANCEMENT DES ÉTUDES

22 %

des étudiants affirment éprouver des difficultés pour financer leurs études.



« ALLIER L'UNIVERSITÉ ET UNE ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE EST POSSIBLE ! »



Alice Wandal, étudiante en 2^{ème} année de droit

« J'ai intégré l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne l'année passée, avec une petite contrainte : l'obligation de travailler pour financer mes études supérieures, mon logement, ma nourriture, mes sorties... Quelques mois après la fin du lycée, j'avoue volontiers que cela a été compliqué. Mais il est réellement possible d'allier l'université et une activité rémunérée ! Pour y parvenir, il faut bien s'organiser. Côté université, je note tout ce que j'ai à faire pour ne rien oublier. Pour ce faire, je me sers énormément de mon smartphone et de la fonction agenda. Côté entreprise, lors de mon recrutement, j'ai tout de suite expliqué ma situation d'étudiante salariée. Je fais ainsi pleinement partie de l'équipe, mais mon responsable et tous les salariés savent qu'il peut y avoir des périodes compliquées, voire des absences à l'occasion de partiels. Un vrai système solidaire s'est ainsi mis en place et m'a permis de passer ma première année sans rencontrer de problème en particulier. Et je compte bien appliquer la même méthode cette année, même si je sais que ce fonctionnement a des limites ! »

ACTIVITÉS RÉMUNÉRÉES

Exercez-vous une activité rémunérée durant l'année universitaire ?

Oui, un emploi régulier

12 %

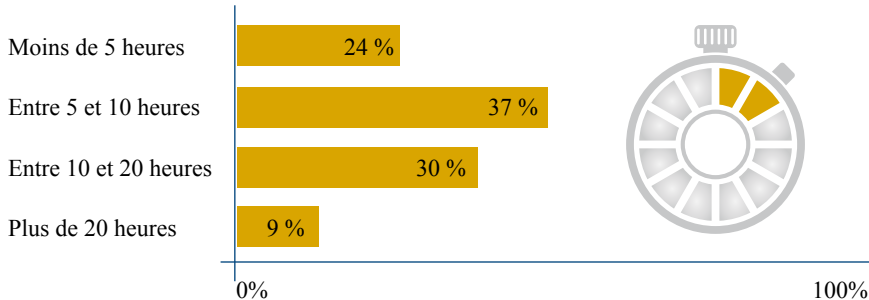
Oui, un emploi occasionnel

16 %

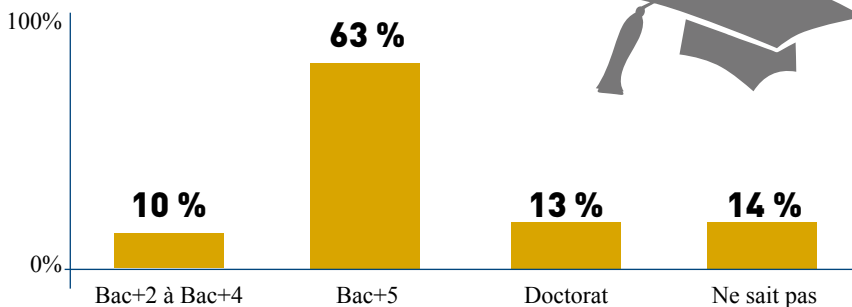
Non

72 %

TEMPS HEBDOMADAIRE CONSACRÉ AU TRAVAIL PERSONNEL EN-DEHORS DES COURS



NIVEAU DE DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ ENVISAGÉ



APRÈS VOS ÉTUDES, VOUS ENVISAGEZ DE TRAVAILLER...

Dans le secteur privé



En tant que profession libérale



Dans la fonction publique



Dans l'enseignement



Autre



Pour en savoir plus

www.univ-paris1.fr/services/orive/enquetes/premieres-semaines-a-luniversite/



« L'UNIVERSITÉ SOUFFRE ENCORE DE QUELQUES CLICHÉS »



Sylvie Chauvin, DRH de Cadremploi

« L'université souffre encore de quelques clichés qui s'avèrent bien tenaces malgré les années. L'un des plus coriaces concerne le temps hebdomadaire consacré au travail personnel. Beaucoup d'étudiants pensent encore que l'université rime avec liberté et qu'il suffit de réviser au dernier moment pour passer au niveau supérieur. Il s'agit d'une idée très populaire qui n'a plus lieu depuis bien longtemps. Les recruteurs en sont d'ailleurs conscients, et cela explique l'attrait qu'ils ont pour ces profils. Une autre idée reçue sur l'université concerne les débouchés et le secteur d'activité visé. Les étudiants comme les jeunes diplômés visent avant tout le secteur privé, attirés par les bonnes perspectives offertes et les rémunérations plus élevées que dans le public. Ils ne souhaitent pas tous s'orienter vers la fonction publique, et encore moins dans l'enseignement. Autre constat qu'il est possible de tirer : les diplômés issus de l'université sont de plus en plus ambitieux, et osent vraiment postuler pour des postes à responsabilités. De la même manière, depuis quelques années, ils sont de moins en moins frileux concernant l'entrepreneuriat. Ils sont bien conscients qu'il s'agit d'une bonne solution, même si les premières années peuvent être très compliquées. En somme, ils se sont décomplexés ! Mais, pour y arriver, ils savent également que cela passe bien souvent par un niveau bac+5 ! »



Les grands magasins de La Samaritaine font pleinement partie de l'histoire de Paris. Leurs différentes évolutions architecturales ont contribué à l'attrait de la capitale.



RECHERCHE

> **PAGES 20-23**

Internet peut-il sauver la démocratie ?

> **PAGES 24-27**

La discrimination n'est pas qu'une question de minorités visibles

> **PAGES 28-31**

Jean-François Cabestan : « La Samaritaine, le plus grand des magasins parisiens »

> **PAGES 32-33**

Hommage à Philippe Neau-Leduc

Vingt ans après son apparition, internet est-il devenu le lieu de tous les débats faisant progresser la démocratie, ou la réalité des échanges politiques sur le web est-elle différente de celle qu'avaient imaginée les pionniers au travers du concept de cyberdémocratie ?

Internet peut-il sauver la démocratie ?

Tim Berners Lee, l'un des pères du *World Wide Web*, déclarait qu'il avait à l'origine créé internet comme un outil social, permettant aux gens de travailler, de collaborer, d'échanger, de décider ensemble. Le fait que même ses pères fondateurs aient tout de suite anticipé la portée sociale du web est sans doute explicable par le poids des théories de l'intelligence collective dans les milieux mathématiques, scientifiques, et surtout de l'informatique naissante. Internet apparaissait dès sa création comme l'outil idéal pour favoriser l'émergence d'une intelligence collective.

Débats et points de vue : des territoires numériques

Sur internet en permanence, et peut-être plus encore lors des campagnes électorales, des représentations du monde, des idées, des analyses, des décryptages, des témoignages, des informations, des critiques, des rumeurs, des arguments, des opinions s'échangent. Ces données immatérielles, qui relèvent toutes de la connaissance mais à des degrés de perfection différents, voire inégaux, sont les biens que chaque acteur met en commun. Les acteurs qui les échangent se regroupent par affinités, qui reposent, dans le cas de campagnes électorales en particulier, soit sur l'accord autour d'un référentiel commun, visions du monde ou valeurs partagées ; soit sur un intérêt commun. Les échanges entre acteurs donnent donc lieu à la naissance de communautés, qui constituent le territoire numérique.

LES DATES CLÉS DE L'HISTOIRE DE L'INTERNET POLITIQUE

- **1994** : Premier site internet de campagne pour Ted Kennedy
- **1997** : Les partis politiques français se dotent de sites internet
- **1998** : Premières contestations et mobilisations en ligne
- **2002** : Première campagne électorale en ligne pour l'élection présidentielle en France
- **2004** : Le poids du web augmente dans la campagne à la Présidence américaine
- **2006** : Les *Mid-Term Elections* sont surnommées « *YouTube Elections* »
- **2008** : Obama innove avec l'utilisation massive du web comme outil de collecte de fonds
- **2009** : Internet, seul moyen pour les opposants iraniens d'informer les médias durant la Révolution Verte
- **2011** : Facebook joue un rôle important dans la Révolution de Jasmin, en Tunisie
- **2012** : Internet devient l'outil principal d'organisation des campagnes présidentielles
- **2013** : Le mouvement Manif pour Tous mobilise un public important grâce au web
- **2015** : « Je suis Charlie »



Ce dernier ne se réduit pas à un espace physique, car il n'est pas un lieu au sens du latin « *locus* », mais au sens du latin « *situs* », le point de vue, ce lieu qui détermine notre regard sur la réalité qui nous entoure. Le débat public serait alors cet ensemble de regards portés sur le monde que publicisent des acteurs s'exprimant chacun depuis leur point de vue et les partageant avec les autres.

De nouveaux outils pour parler aux citoyens

Internet et les nouveaux médias permettent ainsi aux candidats de se faire connaître, de disposer d'un espace théoriquement illimité et de supports de communication diversifiés pour promouvoir leurs programmes et leurs prises de position, de collecter des fonds, de fidéliser leurs adhérents et sympathisants, d'accroître leur audience auprès du corps électoral... Sites et blogs leur permettent de créer des contenus, qu'ils vont promouvoir auprès de leurs réseaux dans une perspective virale, en augmentant ainsi leur présence et leur part de voix. La démocratisation de ces outils et l'acquisition de compétences spécifiques chez les politiques ont aussi favorisé l'émergence d'acteurs. Si, à l'époque où le JT de 20 heures et les grands titres de presse étaient les tribunes médiatiques principales qui s'offraient aux politiques, force est de reconnaître que rares étaient ceux qui disposaient d'un accès à ces médias. Internet a donc permis à de nombreux responsables politiques d'émerger et de faire connaître leurs idées. Les plus doués d'entre eux dans la maîtrise des outils digitaux pourront d'ailleurs être repérés par les médias, et se voir ouvrir les portes des studios, qui seraient restées closes il y a vingt ans. Par conséquent, internet semble avoir favorisé l'expression politique, en multipliant le nombre de ceux qui accèdent à l'espace public via les médias traditionnels et numériques. Des points de vue très diversifiés foisonnent désormais, renforçant également le pluralisme de l'expression.

La logique médiatique

Mais ce pluralisme et ce foisonnement expressif ont une conséquence : la surabondance de contenus informationnels, autrement nommée « *infobésité* ». Si les contenus sont trop abondants pour que les citoyens

qui veulent s'informer ne soient pas submergés, comment être sûr de toucher un public ? Comment émerger et être visible dans cet océan de contenus politiques ? En disposant lui-même directement d'un média qui lui permet de s'exprimer, le politique se trouve dans une situation analogue à celle des médias. Ces derniers produisent des contenus politiques, et souffrent également de cette concurrence entre des sources pléthoriques et diversifiées. Pour améliorer les chances de voir son article lu ou sa vidéo vue, les médias doivent travailler le titrage avec des formules chocs, écrire en ayant à l'esprit les critères de référencement des moteurs de recherche... Les individus cherchant en effet de l'information sur internet, via les moteurs de recherche, il est indispensable d'être bien référencé, et beaucoup « *liké* » ou partagé pour être lu.

Les politiques, eux aussi producteurs de contenus, sont confrontés aux mêmes défis. C'est pourquoi ils sont de plus en plus enclins à utiliser les mêmes techniques que les médias, à la fois dans le choix de leurs sujets, dans l'écriture de leurs contenus, et dans la promotion de ces derniers sur les réseaux sociaux. Ils ont ainsi tendance à accentuer de plus en plus la dimension polémique de leurs propos, à vouloir prendre position sur des sujets d'actualité saillants qui « *font le buzz* », à user et abuser de phrases chocs... Par conséquent, dans les débats, c'est de plus en plus souvent et fréquemment la dimension polémique qui prime, au détriment de la dimension dialogique.

« *Internet a pu être perçu comme le remède miracle à la désaffection du politique* »

La part de voix de la société civile augmente

Dans ces débats, les citoyens ont eux aussi augmenté leur part de voix. La mode des blogs avait vu émerger une première élite digitale de citoyens prenant part activement aux débats. Aujourd'hui, même si tout le monde ne prend pas encore part, la participation des citoyens est devenue plus massive, même si elle se réduit parfois à un « *like* » ou à un changement de photo de profil. On a ainsi pu constater un renforcement de la participation en ligne des citoyens à l'occasion du débat sur le Mariage pour Tous, et plus encore à la suite des tragiques attentats de début janvier en France. Exprimer que l'on était Charlie - ou pas - était une forme minimale



■ de participation politique. Mais nombreux sont aussi ceux qui ont exprimé une opinion dans des statuts, des commentaires, voire de vrais débats interactifs qui se sont déroulés soit dans les commentaires d'articles, soit sur des profils ou des pages Facebook ou Twitter. Globalement, internet semble avoir libéré la parole dans la société civile, de sorte que l'on assiste à un phénomène amplifié mais analogue à celui qu'on a pu observer suite à l'apparition de l'imprimerie. L'impression de la Bible a rendu le texte plus accessible, et a démocratisé l'exégèse biblique, jusque-là réservée à un clergé qui savait qu'il ne fallait pas sortir des quatre niveaux d'exégèses définis. Les interprétations divergentes et plus personnelles du dogme ont foisonné, et la Réforme s'est progressivement mise en place. Avec internet aujourd'hui, les citoyens, mieux informés et disposant de moyens d'expression directe plus nombreux, ont la possibilité de se livrer à l'exégèse et la critique de n'importe quelle parole publique. De sorte que c'est un mouvement de réforme de la politique elle-même qui semble se dessiner, et qui se traduit aussi bien par une montée des radicalismes que par une appétence de plus en plus forte pour la démocratie directe ou participative.

Internet, un facteur de progrès démocratique ?

Pour certains auteurs cyber-optimistes, comme Clay Shirky, le développement d'internet s'accompagne nécessairement d'une extension et d'un renforcement de la démocratie : *« Au fur et à mesure que le paysage des communications devient plus dense, plus complexe, et plus participatif, la population en réseau dispose d'un meilleur accès à l'information, de plus d'occasions de prendre part au débat public, et de meilleures aptitudes à l'action collective »*. On pourrait objecter aux cyber-optimistes que, malgré l'intérêt que rencontrent parfois les sujets politiques auprès des internautes, ces derniers manifestent dans les études d'opinion un désintérêt grandissant pour la politique, que leurs requêtes sur les moteurs de recherche sont bien plus nombreuses et fréquentes pour l'actualité sportive ou *people* que pour la politique. Et que les partages sur les réseaux sociaux mettent plus en avant des vidéos de petits chats ou des *selfies* que des problèmes politiques.

« Globalement, internet semble avoir libéré la parole dans la société civile »

« Internet pourrait donc renforcer la participation citoyenne aux débats publics »

Mais cette objection a été balayée par Ethan Zuckerman et sa *« Cute Cat Theory »*. Selon lui, le fait que les internautes partagent des contenus dépolitisés ne signifie pas qu'ils ne prendront jamais part à un débat politique. En partageant des contenus anodins, ils acquièrent des compétences digitales et des habitudes participatives qui pourront, par un effet de débordement, être un jour employées sur des sujets politiques. Clay Shirky lui-même montre qu'en Chine, où la censure renforce le partage de contenus dépolitisés, le tremblement de terre au Sichuan a permis aux internautes, pour la première fois, d'utiliser internet pour protester contre les autorités

locales. On pourrait également observer, en France, que des sujets comme le Mariage pour Tous, les attentats de janvier dernier, ou le problème actuel des réfugiés, c'est-à-dire des sujets dans lesquels l'investissement affectif du citoyen peut être intense, ont été l'occasion pour de nombreux internautes de s'exprimer pour la première fois sur des sujets politiques. De ce point de vue, internet pourrait donc bel et bien renforcer la participation citoyenne aux débats publics.

Débats ou polémiques

Mais à quel type de débat ? La dimension dialogique est-elle dominante ? Ou bien la dimension polémique ? Ces débats, qui se déroulent sur internet, sont-ils des débats au sens habermassien du terme, ou bien seulement de simples foires d'empoigne ? Toute la question est là. Aristote soulignait dans *l'Éthique à Nicomaque*, en montrant que la *« philia »*, le lien social, peut être fondé sur la ressemblance : *« le choucas va au choucas »*, reprenant une affirmation qui se trouve aussi bien chez Empédocle que dans la sagesse populaire des dictons de la Grèce antique. La composition de nos réseaux sociaux obéit aussi à cette logique. Si l'on examine la façon dont nos réseaux de socialisation en ligne sont constitués, on s'aperçoit que ces derniers nous mettent en relation avec des gens que nous connaissons pour la quasi-totalité d'entre eux tous réellement, dont nous connaissons aussi souvent les orientations politiques et qui, pour la plupart, partagent justement nos opinions. Cette similitude de points de vue dans nos réseaux pourrait donc tendre à limiter l'hétérogénéité des types de contenus, de sources ou de thèmes auxquels nous pourrions être accidentellement exposés. Nos amis

sélectionnent des contenus dont ils savent qu'ils peuvent nous intéresser, sur la base d'une communauté de points de vue entre eux et nous. Ainsi, au lieu d'être un facteur de différenciation de l'information, l'exposition sociale à un contenu politique, parce qu'elle est en même temps sélective. Elle pourrait très bien être au contraire un facteur de renforcement des opinions déjà constituées.

L'entre soi politique

Ce renforcement a une conséquence directe. Si « *le choucas va au choucas* », si nos réseaux de socialisation en ligne obéissent essentiellement à une logique de construction autour d'une similitude de points de vue, alors la règle qui présiderait à la constitution d'un réseau aurait pour conséquence que l'on n'y retrouverait que des gens qui pensent de la même façon et s'intéressent aux mêmes thèmes. Le même irait au même, et la tendance générale serait donc l'homophilie : je vais spontanément vers qui me ressemble, vers qui partage mes opinions, vers qui me propose des contenus que j'aime. Dans de telles conditions, la communauté d'opinions ou de points de vue devient un trait caractéristique, voire prépondérant, des réseaux sociaux, et rend plus difficile la discussion avec d'autres. Celui qui n'a pas le même point de vue que moi devient un adversaire, voire un ennemi. Cette caractéristique contribue donc à conforter les opinions de chacun au sein d'un réseau de relations ayant des points de vue similaires, mais elle accentue aussi l'aspect polémique. L'espace public du débat devient alors un espace polarisé autour de camps qui s'affrontent, avec comme corolaire, trop souvent, la radicalisation des propos et le rejet de l'autre. Dans un tel contexte, ceux qui souhaitent faire entendre un

« Internet semble accentuer les clivages, les hostilités, les antagonismes, et les luttes entre les acteurs »

autre point de vue, ou appellent au consensus, sont généralement sommés de choisir un camp.

Dans un contexte électoral, cette homophilie est bien sûr renforcée par les logiques traditionnelles d'appartenance partisane, à moins que ce ne soient elles qui la renforcent. Les contenus partagés par un élu politique, par exemple, sont relayés par ses militants et ses sympathisants, mais ils ont peu de chance de sortir de ce réseau fort bien constitué. En outre, les interactions qui existent entre les camps sont presque exclusivement des attaques ou des critiques que l'un adresse à l'autre, et ne traduisent pas une volonté de parvenir à un accord ou à un consensus.

Internet a donc sans doute contribué à l'amélioration de certains aspects de la vie publique, et peut effectivement participer au renforcement de certaines libertés fondamentales, comme la liberté d'expression ou d'information. Mais on est loin de la réalisation

de l'idéal de démocratie en ligne qui prévalait à l'origine chez ses pères fondateurs et ses premiers thuriféraires. Loin d'être ce lieu de tous les débats possibles, cette matrice dont naîtraient, grâce à l'intelligence collective, des solutions consensuelles conformes à l'intérêt général, le web semble refléter, voire même accentuer les clivages, les hostilités, les antagonismes, et les luttes entre les acteurs. Et pourtant, il aurait toutes les qualités nécessaires d'un formidable outil au service d'un progrès de la démocratie. Sans doute l'utilisons-nous mal... Mais, nos institutions étant ce qu'elles sont, marquées par les luttes pour le pouvoir, pouvons-nous vraiment l'utiliser autrement ? ■

Bertrand Simon



L'AUTEUR

Philosophe de formation, Bertrand Simon enseigne la communication politique à l'UFR de science politique de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Reconnu par les professionnels du secteur comme l'un des plus anciens experts du digital, de la veille d'opinion et du suivi des débats publics sur internet, il dirige le master 2 Communication Politique et Sociale. Observateur passionné d'internet depuis 21 ans, il porte un regard critique sur ce média et les usages politiques que nous en faisons.

La discrimination religieuse est une réalité en France, engendrant d'importantes difficultés d'accès au marché du travail. Marie-Anne Valfort y consacre ses recherches et livre ses premiers résultats à Panthéon Sorbonne magazine.

La discrimination question de

D'après l'enquête Trajectoires et Origines (TeO), menée en 2008 par l'Insee et l'Ined, les immigrés issus d'Afrique sub-saharienne, d'Asie et du Maghreb ont une probabilité plus forte que les autres (Français sans ascendance migratoire directe et immigrés d'origine européenne) d'avoir subi des discriminations au cours des cinq dernières années (30 % contre 10 %). Cette population avance principalement la couleur de peau comme raison de cette discrimination, loin devant le sexe ou l'âge. Cependant, un testing sur CV¹ mené également en 2008 révèle une réalité plus complexe. Il confirme, certes, que les Français d'origine non européenne sont discriminés à l'embauche par rapport aux Français d'origine métropolitaine. Mais il souligne également que les Français d'origine maghrébine sont les plus

discriminés. Ce résultat suggère que la discrimination cible non seulement les minorités visibles, mais aussi les minorités religieuses, en particulier musulmanes.

Les musulmans sont-ils discriminés en France ?

C'est cette hypothèse que j'ai voulu tester avec mes collègues Claire Adida (Université de San Diego) et David Laitin (Université Stanford). Nous avons ainsi réalisé un testing sur CV comparant les taux de réponse de candidats fictifs différant seulement en fonction de leur religion supposée, donc issus du même pays d'origine. Il s'agit de deux Françaises d'origine sénégalaise dont l'une est musulmane et l'autre est catholique. La musulmane, 'Khadija Diouf', a travaillé au 'Secours islamique' et fait du bénévolat aux 'Scouts musulmans de France'. La catholique, 'Marie Diouf', a



n'est pas qu'une minorités visibles

travaillé au 'Secours catholique' et fait du bénévolat aux 'Scouts et Guides de France'. Nos résultats révèlent une forte discrimination en matière de religion : la candidate a 2,5 fois moins de chances d'être convoquée à un entretien d'embauche lorsqu'elle est perçue comme musulmane.

Quels sont les ressorts de cette discrimination ?

Lorsqu'on demande aux Français de préciser les mots ou expressions qui leur viennent à l'esprit quand ils pensent à la religion musulmane, deux familles de stéréotypes émergent². La première fait référence à l'extrémisme religieux, la deuxième est constituée des termes 'femme' et 'voile'. Elle suggère que les Français assimilent l'islam à une religion qui opprime les femmes... Ces stéréotypes reflètent-ils une réalité ? Pour le savoir, nous avons étudié un groupe d'immigrés et leurs descendants vivant en France dotés des mêmes caractéristiques à leur arrivée dans notre pays, à l'exception de leur religion : certains sont catholiques, d'autres musulmans. Ils sont issus du même groupe ethnolinguistique au Sénégal, présentent des trajectoires équivalentes avant et après leur conversion, et ont migré en France à des périodes et dans des conditions similaires. Il apparaît que les immigrés musulmans sont plus religieux que leurs homologues catholiques. Sur une échelle de 1 à 10 - 1 signifie que dieu n'a aucune importance dans la vie de l'interviewé(e) et 10 qu'il y occupe une place capitale -, le score des immigrés sénégalais musulmans est de 9, contre 7,6 pour leurs homologues catholiques. Mais cette plus forte religiosité n'est pas synonyme de rejet

« La discrimination cible non seulement les minorités visibles mais aussi les minorités religieuses, en particulier musulmanes »

de la laïcité : les musulmans sont aussi susceptibles de la soutenir que les catholiques. Nos données d'enquête montrent également que les musulmans sont plus enclins à accorder la priorité aux hommes en cas de rareté des emplois. Les catholiques ont une plus forte probabilité de préconiser, au contraire, un traitement égalitaire. Cependant, les musulmans affichent le même niveau de désaccord que leurs homologues catholiques avec l'affirmation selon laquelle « la femme est faite pour avoir des enfants et les élever ». Et ils aspirent autant qu'eux à voir leur fille réussir scolairement. En d'autres termes, les stéréotypes associés aux musulmans

en France constituent une exagération de la réalité. La plus forte religiosité des musulmans vivant en France n'est pas synonyme de leur volonté de substituer à notre démocratie une théocratie régie par la loi islamique. Et la priorité qu'ils sont prêts à donner aux hommes en cas de rareté des emplois ne traduit pas une volonté d'opprimer les femmes.

Des stéréotypes qui engendrent de la discrimination « statistique »...

Même en l'absence de toute exagération, la plus forte religiosité et la vision plus traditionnelle des rôles qui incombent aux hommes et aux femmes des musulmans sont suffisantes pour générer une discrimination à leur égard. Rationnelle d'abord, ou « statistique », comme la nomme les économistes Phelps et Arrow³. En effet, le contenu du CV d'un candidat ne permet pas au recruteur d'être totalement informé sur sa productivité. ■■■

■ Il est donc incité à compléter cette information par ses croyances sur la moyenne des caractéristiques productives inobservées du groupe auquel le candidat appartient. Dans ce contexte, si le recruteur pense que ces caractéristiques inobservées sont en moyenne moins productives chez les musulmans que chez les catholiques, alors il favorisera systématiquement les seconds, en tout cas à CV équivalents. Ainsi, la plus forte religiosité des musulmans est associée à un risque accru de pratique religieuse transgressive sur le lieu de travail⁴. De plus, parce qu'ils les imaginent évoluer dans une culture qui leur accorde plus de droits qu'aux femmes, les recruteurs semblent considérer les hommes musulmans comme dotés d'un sens de l'honneur chatouilleux, qui les rend plus réfractaires à l'autorité. Il est ici important de rappeler que, même si ces croyances des recruteurs sont justes, et donc que la discrimination générée est rationnelle, cette discrimination reste un traitement inégalitaire de candidats pourtant égaux en termes de productivité. Certes, les recruteurs ne discriminent pas en moyenne, puisque les musulmans semblent en moyenne caractérisés par des normes religieuses et de genre différentes de celles de leurs homologues catholiques, pouvant poser problème sur le lieu de travail. Mais ils discriminent au cas par cas : tous les candidats musulmans et catholiques n'affichent pas des normes religieuses et de genre coïncidant avec la moyenne des normes au sein de leur groupe. Les exceptions existent, et elles sont en fait nombreuses. Par exemple, le résultat selon lequel les musulmans affichent des normes de genre plus machistes que leurs homologues catholiques découle de la position extrémiste de 10 % d'entre eux. En d'autres termes, il est fréquent que les candidats musulmans présentent des normes religieuses et de genre au moins aussi propices à leur bonne intégration dans l'entreprise que celles de leurs homologues catholiques.

... et « par goût »

Les différences culturelles entre catholiques et musulmans sont également propices à une discrimination moins rationnelle, découlant d'un goût pour l'entre soi qui incite les recruteurs à sélectionner les personnes qui leur ressemblent culturellement le plus⁵. Dans ce contexte, même s'ils ne s'attendent à aucune différence de productivité entre catholiques et musulmans, les

« Il est fréquent que les candidats musulmans présentent des normes religieuses et de genre au moins aussi propices à leur bonne intégration dans l'entreprise que celles de leurs homologues catholiques »

employeurs peuvent être amenés, parce qu'ils sont plus susceptibles en France d'être de tradition religieuse catholique que musulmane, à donner la priorité aux premiers plutôt qu'aux seconds. Ils retirent un bien-être plus élevé à recruter un catholique (dont ils se sentent culturellement plus proches) qu'un musulman, et/ou ils anticipent qu'un tel recrutement sera mieux apprécié des employés et des clients. La plus forte religiosité des musulmans et leur vision plus traditionnelle des rôles qui incombent aux hommes et aux femmes exacerbent sans doute la réticence des recruteurs, employés et/ou clients à interagir avec eux. Il est en effet probable que ces caractéristiques soient perçues comme une menace culturelle au processus de sécularisation et au combat pour l'égalité hommes-femmes dans lesquels la France



est engagée depuis de nombreuses décennies. Pour tester l'existence d'une discrimination « par goût » à l'égard des musulmans en France, nous avons organisé des jeux comportementaux durant lesquels des Français sans passé migratoire récent ont interagi avec des catholiques et des musulmans issus des populations d'origine sénégalaise susmentionnées. Ces jeux confirment l'existence d'une discrimination peu rationnelle à l'égard des musulmans : les Français dont les parents et grands-parents sont nés en France sont moins coopératifs à l'égard des immigrés de confession musulmane, y compris lorsqu'ils ne s'attendent à aucun déficit de coopération de leur part.

Combattre cette discrimination : une urgence

En d'autres termes, la France et sa population musulmane semblent prisonnières d'un cercle vicieux. Les musulmans diffèrent par rapport à leurs homologues catholiques en fonction de leurs normes religieuses et de genre. Ces différences culturelles alimentent une discrimination, à la fois « statistique » (rationnelle) et « par goût » (non rationnelle), qui n'incite pas les musulmans à gommer ces différences. Nos données d'enquête révèlent ainsi que l'importance accordées à dieu par les immigrés musulmans augmente d'une génération à l'autre, alors qu'elle diminue chez leurs homologues catholiques. Il en va de même concernant leur tendance à accorder la priorité aux hommes en cas de rareté des emplois. Certes, cette logique de séparation est à ce jour

« Combattre la discrimination à l'égard des musulmans est une priorité si nous voulons préserver notre vivre ensemble »

suffisamment modérée pour qu'on puisse l'inverser. Mayer et Tiberj⁶ ont présenté cette année les conclusions d'un sondage mené par la CNCNDH suite aux manifestations des 10 et 11 janvier 2015. Ils montrent que « la probabilité d'avoir pris part à la mobilisation est plus forte chez les personnes originaires du

Maghreb ou de l'Afrique subsaharienne que chez les personnes sans ascendance étrangère ou dont les parents et grands-parents viennent d'un autre pays européen ». Mais il est urgent de réagir. Les attentats de janvier ont, par exemple, été suivis par de nombreux actes islamophobes. Or, ces actes sont susceptibles d'accélérer le repli des musulmans, comme le montrent Gould et Klor⁷. Ces auteurs analysent l'impact des actes islamophobes qui ont suivi le 11 septembre 2001 sur l'intégration des musulmans aux États-Unis. Leurs résultats révèlent que les musulmans vivant dans les États où la hausse de ces actes a été plus forte ont adopté, dix ans plus tard, des comportements plus proches des normes de leur pays d'origine, alors que cette tendance n'y était pas à l'œuvre avant les attentats. Combattre la discrimination à l'égard des musulmans est donc une priorité si nous voulons préserver notre vivre ensemble. Mais la définition de politiques publiques efficaces nécessite d'abord de reconnaître cette discrimination religieuse, sans la confondre avec la discrimination raciale, et d'en cerner les mécanismes. ■

Marie-Anne Valfort

1. Foroni, Fabrice. 2008. « Résultats du testing sollicité par le groupe Casino ». ISM-CORUM.
2. Harris Interactive pour l'Institut Montaigne, LCP et Tilder. 2013. « Le regard des Français sur la religion musulmane ».
3. Phelps, Edmund S. 1972. « The statistical theory of racism and sexism ». Arrow, Kenneth. 1973. « The theory of discrimination ».
4. Bouzar, Dounia et Lytia Bouzar. 2009. *Allah a-t-il sa place dans l'entreprise?* Albin Michel.
5. Becker, Gary. 1957. *The economics of discrimination*. University of Chicago Press.
6. Mayer, Nonna et Vincent Tiberj. 20 mai 2015. « Le simplisme d'Emmanuel Todd démonté par la sociologie des « Je suis Charlie » ». Le Monde.
7. Gould, Eric D et Esteban F. Klor. 2015. « the long-run effect of 9/11: terrorism, backlash, and the assimilation of Muslim immigrants in the West ». A paraître dans *Economic Journal*.

L'AUTEUR



Marie-Anne Valfort est maître de conférences en sciences économiques à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et membre associée de l'École d'Économie de Paris. Elle est spécialiste des discriminations sur le marché du travail et des politiques de lutte contre ces discriminations. Elle a consacré de nombreux articles de recherche à la discrimination envers les musulmans, dont une synthèse sera publiée en janvier 2016 par *Harvard University Press* : *'Why Muslim integration fails in Christian-heritage societies'* (avec Claire Adida et David Laitin).



Jean-François Cabestan
détaille la formidable
histoire architecturale de
La Samaritaine.

Architecte du patrimoine, historien de l'architecture, spécialiste de la reconversion des bâtiments et maître de conférences à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Jean-François Cabestan revient dans son dernier livre, *La Samaritaine, Paris* (avec Hubert Lempereur, Picard), sur la passionnante histoire architecturale de ce grand magasin.

Jean-François Cabestan :

« La Samaritaine, le plus grand des magasins parisiens »

Pourquoi avoir choisi d'écrire un livre sur La Samaritaine ?

« J'ai été amené à travailler sur La Samaritaine, en 2010, à une époque où on s'inquiétait d'un projet qui allait finalement susciter beaucoup d'émotion. Il s'agissait de compléter une étude qui n'était pas finalisée, et de déterminer les éléments ayant un intérêt patrimonial. Nous avons remis, début 2011, une plaquette comportant tous nos comptes rendus, des archives inexploitées de l'IFA et toute l'architecture du bâtiment, soit une analyse extrêmement fine de La Samaritaine, qui présentait l'avantage d'avoir été entièrement vidée à l'époque. Cela a abouti à des préconisations particulièrement précises, qui ont été largement suivies : révéler la qualité des façades, insister sur l'intérêt des cages d'escalier, mettre en avant l'accessibilité à la plus belle terrasse de Paris avec sa table d'orientation... Nous avons également insisté sur le plancher en dalles de verre, qui avait été oublié et négligé. Tous les planchers de La Samaritaine étaient de verre et de métal, afin de faire de ce bâtiment une immense cathédrale de verre. Il y avait une lumière incroyable et considérable à l'intérieur, donnant un caractère vraiment flamboyant à ce bâtiment. Ce livre est ainsi né de notre implication dans le destin de La Samaritaine. Pour accompagner ce processus, deux journées d'études ont été organisées, regroupant les maîtres d'œuvre et d'ouvrage, des historiens, des architectes... mais également la grande spécialiste américaine, Meredith Clausen, qui a écrit le livre *'Frantz Jourdain and the Samaritaine'*. Il y avait ainsi toute la matière nécessaire pour faire ce livre. »

« *La Samaritaine, un projet de Frantz Jourdain magnifié et romancé par Emile Zola* »

Pour sa rédaction, un groupe d'architectes, d'historiens et d'historiens de l'art a été constitué. Cela a permis de mettre notamment en avant le rôle joué plus ou moins directement par Emile Zola concernant La Samaritaine...

« Une des grandes découvertes, qui nous a paru particulièrement intéressante, est la contribution de Marianne Clatin concernant le lien professionnel entre Frantz Jourdain, le maître d'ouvrage de La Samaritaine, et Emile Zola, le grand écrivain français.

Ce dernier a joué un rôle important dans la construction de La Samaritaine, qui a pu être décelé au travers d'un fonds spécifiquement consacré à Frantz Jourdain

conservé à la Bibliothèque nationale de France. Nous avons en effet pu consulter et examiner au département des manuscrits la correspondance envoyée par Frantz Jourdain à Emile Zola, qui l'avait sollicité pour lui décrire son magasin extraordinaire. Les 9 feuillets nés de cette demande sont devenus des notes utilisées

quasiment mot pour mot par l'auteur français pour la description du magasin imaginaire décrit dans son livre, *« Au bonheur des Dames »*, publié en 1883. Quelques années plus tard, Ernest Cognacq et Marie-Louise Jaÿ ont décidé de solliciter Frantz Jourdain pour créer le grand magasin de nos rêves.

La Samaritaine est donc un projet de Jourdain magnifié et romancé par Emile Zola. Cette anecdote ouvre le livre, qui rassemble et contient des éléments littéraires, architecturaux, d'histoire de l'art, mais aussi cinématographiques, avec les sublimes films publicitaires de Jean Benoit-Lévy ! »

■ ■ ■ **Quelle est l'histoire de ce bâtiment et comment a-t-il évolué dans le temps ?**

« L'histoire de La Samaritaine, depuis ses débuts, est celle d'une reconversion qui, par étapes successives, a fini par inscrire l'entreprise des époux Cognacq-Jaÿ au nombre des phénomènes urbains parmi les plus significatifs du renouveau de Paris au début du XX^e siècle. L'installation, la construction et la reconstruction des quatre magasins des bords de Seine de La Samaritaine s'étalent sur une cinquantaine d'années. Cette histoire débute dans les années 1870, quand Ernest Cognacq décide d'installer un magasin à l'angle des rues de la Monnaie et du Pont-Neuf. Pendant fort longtemps, on ne faisait que s'installer dans des édifices préexistants. Puis, à partir de 1900, Ernest Cognacq et sa femme, Marie-Louise Jaÿ, songent à un projet global investissant quatre îlots. Ils commandent alors à l'architecte Frantz Jourdain *'un magasin qui claque'*, pour attirer une clientèle plutôt modeste. Le plan directeur est commencé en 1903, déposé à la préfecture en 1904, et le chantier est lancé en avril 1905. Trois mois plus tard, les ventes commencent déjà dans les étages inférieurs. Les travaux s'effectuent sur ces magasins en deux grandes phases principales, de 1904 à 1910, et de 1926 à 1928. La première période correspond à la construction du magasin 2, qui n'existe plus aujourd'hui dans son état original, et d'une grande façade métallique, côté Rivoli, en 1912-1913. Les immeubles sont reconstruits en adoptant une architecture de métal et de verre, de nouvelles façades style Art nouveau sont réalisées, et des rotondes surmontées de coupes polychrome sont bâties aux deux angles sud-ouest et sud-est du magasin 2. Ce nouveau bâtiment est ouvertement critiqué par les partisans d'une esthétique plus traditionnelle pour le cœur historique de Paris... Pour autant, le magasin marche alors très bien, la nouvelle Samaritaine devient l'emblème des magasins parisiens, et la crue de la Seine de 1910 lui donne même une réputation de bâtiment insubmersible ! De 1926 à 1928, il y a eu la constitution de la grande façade de La Samaritaine, côté Seine, gravie quelques années après par King Kong, dans le cadre d'un film publicitaire. La construction du magasin 3 a été très rapide, voire éclair : les 15 000 m² de surfaces ont été posés en 8 mois, ce qui était un véritable tour de force. Ce magasin a permis de démontrer l'inventivité de l'architecte Henri Sauvage, avec une architecture très aboutie. Aux pierres crème du magasin 2, il a préféré opter pour des pierres rosées

« La Samaritaine est avant tout une démonstration magistrale de l'application raisonnée et à très grande échelle des avancées architecturales de ce temps »

concernant le magasin 3. Il faut aussi mentionner le grand et ambitieux projet envisagé pour le magasin 4, projet qui prévoyait de rhabiller les quatre magasins, mais qui n'a jamais été lancé à cause de la crise de 1929 et de la mort des principaux protagonistes, Frantz Jourdain,

Ernest Cognacq et Marie-Louise Jaÿ.

La direction du magasin est ensuite reprise par Gabriel Cognacq. Mais la collaboration de ce dernier avec l'occupant, pendant la Seconde Guerre mondiale, l'écarte définitivement de la direction au profit de la famille Renand. Symbolisé par son éternel slogan, *'On trouve tout à la Samaritaine'*, le grand magasin commence à décliner... Le déménagement des Halles pour Rungis, au début des années 70, n'arrange rien, bien au contraire ! A partir du milieu des années 80, les

quatre bâtiments sont rénovés et tentent de rajeunir leur image à grand renfort de publicité... En vain ! »

L'histoire de La Samaritaine reflète-t-elle celle de Paris ?

« La création des grands magasins est un phénomène relativement à part. Celle de La Samaritaine témoigne, à très grande échelle, des avancées de l'époque en matière d'invention technique et de création architecturale. Elle prend également le contre-pied de l'architecture traditionnelle parisienne. »

La Samaritaine est une véritable épopée architecturale dans l'histoire des grands magasins parisiens. Quelle est sa spécificité majeure ?

« Sans hésitation, il s'agit de l'architecture de métal et de verre, et cette capacité a systématisé à très grandes échelles des surfaces de plain-pied, en plus des façades de métal, de verre et les verrières. Dès le départ, Frantz Jourdain a choisi des planchers constitués de dalles de verre posées sur des poutres métalliques : ce procédé permet d'augmenter la capacité de portance des planchers, de réduire leur épaisseur et de laisser passer la lumière entre les niveaux. La Samaritaine a poussé à de très grandes échelles des artifices qui existaient ailleurs, dans de petites dimensions. Il convient également de mentionner l'organisation raisonnée de flux avec, pour libérer les sols d'exploitation, l'invention de tout un système de distribution verticale des réseaux, des fluides, des personnes et des marchandises. Gaines techniques verticalisées, pans inclinés, escaliers roulants, ascenseurs,



CHRONOLOGIE : LA SAMARITAINE EN 10 GRANDES DATES

- **1869** : Ernest Cognacq ouvre son premier commerce dans l'une des salles du café « La Samaritaine ».
- **1872** : La Samaritaine réalise un chiffre d'affaires de 300 000 francs. Cinq ans plus tard, il atteint 2 millions de francs, et 22 millions en 1888.
- **1904** : Les plans de la construction du nouveau magasin sont déposés à la Préfecture. Il faudra l'intervention du président du Conseil pour débloquer le dossier.
- **1905** : Le chantier est lancé et, trois mois plus tard, les ventes commencent déjà dans les étages inférieurs.
- **1910** : Le chantier est achevé et La Samaritaine devient très rapidement l'emblème des grands magasins parisiens.
- **1913** : La Samaritaine obtient du Conseil d'Etat l'autorisation d'ouvrir certains rayons le dimanche.
- **1914** : L'entreprise change de statut juridique et les salariés reçoivent 50 % du capital et près de 65 % des bénéfices !
- **1925** : Le chiffre d'affaires des différents magasins de La Samaritaine dépasse le milliard de francs (l'équivalent de 700 millions d'euros).
- **2001** : LVMH rachète le magasin et tente d'en faire une enseigne tournée vers la mode et le luxe.
- **2005** : Le magasin est fermé pour une durée de six ans, le temps de le remettre aux normes anti-incendie.



Jean-François
Cabestan et
Hubert Lempereur

EDITIONS PICARD

Retrouvez
notre sélection
de publications
page 64.

toboggans et table de recollement au deuxième sous-sol en sont les vecteurs. L'idée était de faire de ce magasin, en libre accès, un lieu de parade pour ceux qui n'avaient pas forcément les moyens d'aller à l'opéra ou au théâtre. Il y avait ainsi des concerts, des spectacles, des trapézistes... sans parler de l'illumination des magasins ! »

Par le passé, La Samaritaine a fait l'objet d'aménagements visionnaires. Quel est le plus marquant et quel a été son impact sur le plan architectural ?

« Un élément extrêmement important concerne les sous-sols de La Samaritaine. Les dessous du grand magasin étaient en effet creusés, et les différents bâtiments étaient reliés entre eux par des souterrains. Il y avait un accès direct par le métro, sans oublier les passerelles extérieures. La Samaritaine a vraiment donné le ton ! »

Dans le livre, vous avez notamment écrit la partie intitulée « Les façades de La Samaritaine ou l'inachèvement d'un grand projet ». Pourquoi le choix d'un tel titre ?

« Il existe à Rome, par exemple, des églises qui n'ont pas de façade publique. Ça a été également le cas de La Samaritaine. Dans un premier temps, le magasin n'avait pas de façade sur la Seine et sur la rue de Rivoli. Puis, progressivement, un petit linéaire s'est mis en place rue de Rivoli et, en 1928, Henri Sauvage a construit la façade sur la Seine. Dans les années 30, il y a eu un

projet de refaire toutes les façades construites, mais il a finalement été abandonné... Le projet actuellement envisagé par l'agence Sanaa prévoit notamment de restaurer l'ensemble des façades de Jourdain et Sauvage, ce qui est extrêmement intéressant et respectueux de l'architecture de base de La Samaritaine ! »

Quelle place est accordée aujourd'hui à l'architecture contemporaine dans le Paris haussmanien ?

« L'architecture contemporaine, on en construit énormément mais on ne fait que du façadisme... Notamment dans les quartiers historiques de Paris ! On a l'impression de passer dans une ville haussmanienne. L'idée qu'on puisse construire une ville à partir de façades est très fortement ancrée dans les esprits, surtout en France et encore plus à Paris. Ces décors, peu de personnes sont susceptibles d'en faire l'économie. Ça a été ainsi très difficile pour Beaubourg, un peu plus facile pour la pyramide du Louvre... Mais il y a très peu d'attrait aux échelons où l'on décide, et peu de goût pour l'architecture de manière générale. Alors que, pour les architectes, la question de la façade arrive en tout dernier. Il y a toute une vision inversée de l'architecture ! » ■

Propos recueillis par Julien Pompey



La saga publicitaire de La Samaritaine
www.youtube.com/univparis1

Le Professeur Philippe Neau-Leduc, directeur de l'UFR de Droit des affaires, est décédé le 11 juillet dernier, à l'âge de 50 ans. Figure incontournable de l'université française, Panthéon Sorbonne magazine a décidé de lui rendre hommage à travers la plume de Thierry Revet.

Hommage à Philippe Neau-Leduc

Le 11 juillet 2015, le professeur Philippe Neau-Leduc est décédé accidentellement, en pleine force de l'âge et en plein accomplissement personnel et professionnel. Cette disparition est un drame effroyable pour Christine, son épouse, professeur à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, pour leur fils, Jean-Baptiste, et pour tous ceux qui l'aimaient. Elle est aussi, pour la communauté universitaire, la perte d'un professeur qui, sans désespérer, aura œuvré pour que l'université tienne son rang en une période où ce qui en fait l'âme et le cœur est mis à l'épreuve mortifère d'une entreprise résolue de secondarisation. Je connaissais Philippe depuis 1988, quand il intégra le magistère de droit des affaires que Jean-Marc Mousseron avait créé depuis peu à la Faculté de droit de Montpellier (assistant en herbe, j'assurais, dans ce cadre, des travaux dirigés ; parmi les étudiant(e)s, il y avait également Christine). Au cours de ces 27 ans, j'ai vu Philippe ne cesser de devenir ce qu'il était : volontaire et ambitieux, mais pétri de doutes et d'une humilité rare ; sans fioritures ni détours, mais d'une extrême sensibilité ; ne lâchant pas aisément prise, mais pragmatique au meilleur sens du

terme ; dévoilant très peu, sinon aucunement, ses blessures et ses fêlures, mais percevant d'instinct la plupart de celles des autres.

Universitaire reconnu

Sorti major du DJCE - Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise - en 1991, il engagea, parallèlement à une activité d'avocat, une thèse en fiscalité internationale, sous la direction de Jean-Marc Mousseron. Mais il constata bientôt qu'il aspirait à devenir universitaire et, sur ma suggestion, choisit de s'attacher à l'étude, ô combien ardue, des actes réglementaires émanant de personnes privées, qu'il poursuivit avec le même directeur, ayant approuvé avec enthousiasme la reconversion. Philippe en proposa une analyse originale et aboutie ; il a durablement attaché son nom à ce thème. L'ouvrage lui permettait de prétendre à la meilleure consécration ; elle eut bientôt lieu.

Il débuta sa carrière à Perpignan, avant de retrouver Montpellier, où il dirigea le DJCE de 2001 à 2009. En 2010, il rejoignait Paris 1 Panthéon-Sorbonne, à l'initiative de Daniel Gutmann - entre-temps, il était devenu un fiscaliste accompli.

Il était également un banquier éprouvé, venant d'ailleurs, quelques jours avant sa disparition, de remettre aux éditions Dalloz le manuscrit de la cinquième édition de son manuel de Droit bancaire.

Une haute idée de l'enseignement supérieur

A Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Philippe Neau-Leduc devint bientôt directeur de l'UFR de Droit des affaires (réunissant alors la grande majorité des juristes de droit privé interne). Il conduisit, peu après, une liste en vue des élections au Conseil national des universités, avant d'en devenir président. Dans sa fonction de directeur d'UFR, il se mit au service de l'intérêt dont il avait la charge avec un dévouement qui n'eut pour égal que l'intelligence qu'il avait de son rôle. Les professeurs et maîtres de conférences de la section de droit privé de Paris 1 Panthéon-Sorbonne ne cessaient de louer sa maîtrise parfaite des arcanes de la bureaucratie universitaire et des réformes les plus abscones. Le personnel administratif de l'UFR lui était attaché comme il en va rarement. Je sais, par maints témoignages, combien sa présidence du CNU fut harmonieuse et efficace,

« L'interruption si prématurée d'un tel parcours n'en est que plus révoltante »



en un temps où cette institution vit ses missions s'accroître sensiblement, les nouvelles charges n'étant pas les moins délicates. Le 8 juillet dernier, ce Conseil lui manifestait sa reconnaissance avec chaleur et affection, rendant un vif hommage à la maestria de son ministère. Philippe Neau-Leduc s'est donné sans compter à l'université ; son premier souci était de faire avancer les dossiers, quels que fussent les freins, les pesanteurs, les retournements. Il s'épanouissait dans l'organisation et la négociation. Sa seule boussole était la haute idée qu'il se faisait de l'enseignement supérieur.

De multiples activités en France comme à l'étranger

Il dirigeait trois masters 2, et non des moindres ; publiait des articles, des chroniques et des commentaires réguliers et souvent remarquables ; était responsable de l'Institut de droit des affaires internationales de Paris I Panthéon-Sorbonne au Caire, auquel il a redonné élan et force dans le contexte le plus difficile de son histoire. Il a également réécrit une partie non négligeable du droit privé de Djibouti, tout en étant avocat et consultant, vice-Président de la Fondation nationale des Sciences politiques, conseiller municipal - actif - et membre d'autres instances encore, ayant su s'attacher ses talents. Philippe Neau-Leduc est parti alors qu'il avait déjà beaucoup et si bien construit. Il ne fourmillait pas moins de projets, venant ainsi, et entre autres, d'engager la création d'un Institut de Droit des affaires internationales de Paris I Panthéon-Sorbonne, à Abidjan. L'interruption si prématurée d'un tel parcours n'en est que plus révoltante. Mais c'est dire aussi qu'en le prenant alors qu'il était au fait de son déploiement, la mort l'y a installé à tout jamais. ■

Thierry Revet



Le marketing occupe une place de plus en plus importante dans nos vies, et ce secteur d'activité offre de nombreuses opportunités à l'étranger, comme ici aux Etats-Unis.



FORMATION

> **PAGES 36-39**

Travailler dans le marketing

> **PAGES 40-43**

La formation continue,
grande priorité de l'université

> **PAGES 44-47**

Des formations universitaires
de plus en plus appréciées sur le marché

Les métiers du marketing sont en fort développement et font rêver nombre d'étudiants. Mais très peu ont conscience des possibilités et des opportunités offertes par l'université, alors qu'elle propose des cursus de qualité permettant une insertion rapide et une rémunération relativement élevée.

Travailler dans

Les métiers du marketing ont énormément évolué ces dernières années. L'explosion du digital a en effet entraîné un développement phénoménal de ce secteur d'activité. *« La révolution digitale a bouleversé les professions de la gestion en général, et les métiers du marketing en particulier. Les sociétés françaises et internationales ont été impactées et ont dû s'adapter »*, confirme Jean-François Lemoine, professeur des universités et directeur de l'École doctorale de Management de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Et d'ajouter : *« Il s'agit d'un secteur d'activité où il n'y a quasiment aucun problème de chômage ! Ne serait-ce que parce que toutes les entreprises ont besoin de connaître au mieux les attentes des clients. De la même manière, quand les sociétés arrivent avec de nouveaux produits, elles ont obligatoirement fait des études en amont, afin de cerner le consommateur et de comprendre son comportement. Car le marketing ne se résume pas qu'à la vente et à la publicité ! De ce fait, ce secteur d'activité n'est pas touché par la crise économique, maintient une belle dynamique pour les profils de niveau bac+5, et les opportunités sont également très nombreuses à l'étranger ! »*

Les grandes tendances marketing du moment

Toutes les tendances liées directement ou indirectement au comportement du consommateur sont ainsi en plein développement. *« Le consommateur est de plus en plus à la recherche d'une expérience de consommation, avec le marketing dit 'expérientiel' et l'idée de vivre un moment agréable, voire exceptionnel. Il s'agit d'une tendance très lourde car, pour les marketeurs, il a fallu repenser toute la scénarisation de proposition de l'offre. Autre tendance de fond, aidée et boostée par*

« La révolution digitale a bouleversé les professions de la gestion en général, et les métiers du marketing en particulier »

le digital : le consommateur veut acheter à tout moment et en tout lieu ce qu'il souhaite. Ce concept est résumé par l'acronyme anglais 'ATAWAD' pour 'Any time, anywhere, any device'. Le consommateur est également omnicanal : il passe son temps entre son ordinateur, son mobile, sa tablette

et le lieu physique. Cela a considérablement révolutionné la manière de voir la distribution, et les entreprises ont intérêt à revoir leur stratégie marketing en profondeur ! », prévient Jean-François Lemoine, qui annonce comme *« prochaine tendance l'aire des objets connectés, avec une évolution forte sociologiquement, technologiquement, et des impacts particulièrement conséquents sur les métiers ! »*

La nécessité de bien se spécialiser

Ces différentes évolutions se font déjà ressentir sur un grand nombre de professions, qui se sont développées récemment ou créées dernièrement. Quant aux secteurs d'activité touchés, ils sont très variés, allant de la grande distribution au luxe, en passant par le domaine des services, de la culture, de l'automobile, du secteur bancaire, du tourisme...



3 200

diplômés de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne indiquent travailler dans le marketing sur le réseau social LinkedIn.

LES CHIFFRES CLÉS DU SECTEUR DU MARKETING

- 300 000 personnes travaillent dans le secteur du marketing en France
- 62 % des consommateurs recherchent des informations pendant leurs achats en magasin
- 74 milliards d'euros pourraient être générés d'ici à 2020 par les objets connectés et le big data

Source : Institut Montaigne & IAB France

le marketing

TOP 5 DES COMPÉTENCES CLÉS DANS LE PROCESSUS MARKETING

COMPÉTENCE
ANALYTIQUE

COMPÉTENCE
TECHNIQUE

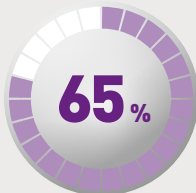
COMPÉTENCE
CRÉATIVE

COMPÉTENCE
INTERFACE
CONSOMMATEUR

COMPÉTENCE
MANAGEMENT &
ORGANISATION

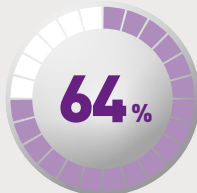
TOP 5 DES MÉTIERS DU MARKETING ARRIVÉS À MATURITÉ

1.



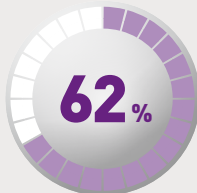
CONSULTANT
IT

2.



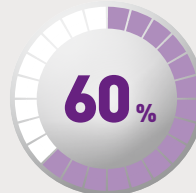
ADMINISTRATEUR
RÉSEAUX

3.



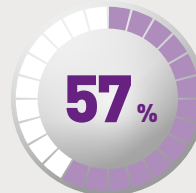
INTÉGRATEUR
WEB

4.



DÉVELOPPEUR
MULTIMÉDIA

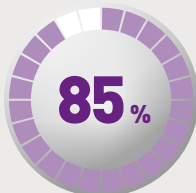
5.



CHEF DE PROJET
TECHNIQUE WEB

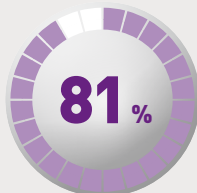
TOP 5 DES MÉTIERS DU MARKETING AMENÉS À PERDURER

1.



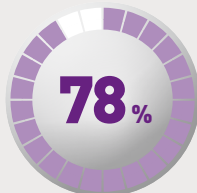
DATA SCIENTIST

2.



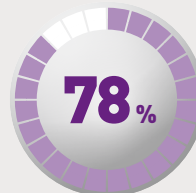
CHEF DE PROJET
WEB MOBILE

3.



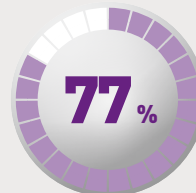
CHEF DE PROJET
E-CRM

4.



RESPONSABLE DE LA
STRATÉGIE MOBILE

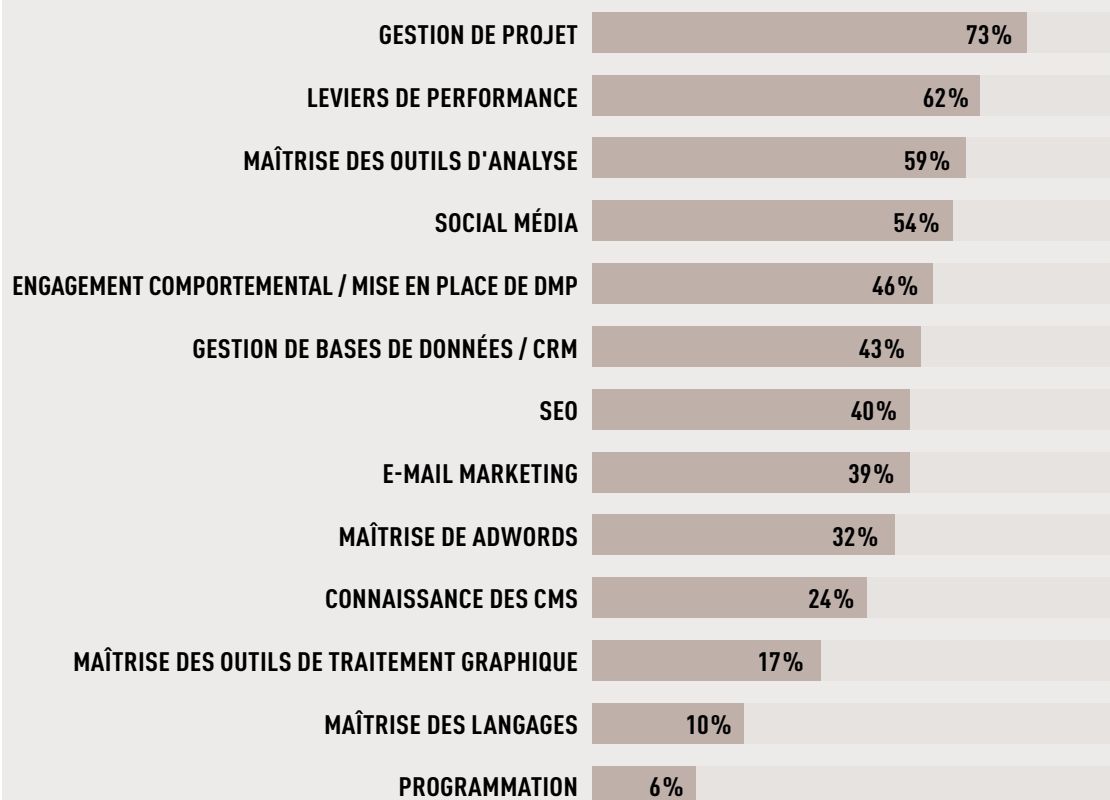
5.



DIRECTEUR DIGITAL
MARKETING

Source : Etude IAB France

COMPÉTENCES NUMÉRIQUES ESSENTIELLES POUR ÉVOLUER DANS LE MARKETING



Source : Etude IAB France

■ Dans tous les cas, certaines compétences sont indispensables pour exercer ces métiers. Selon une étude de l'Interactive Advertising Bureau (IAB) France, la gestion de projet se détache largement dans les compétences les plus importantes (73 %). Mais, pour faire face à la montée de la marée des données, et éviter de finir noyé, il faut désormais maîtriser les leviers de performance (62 %), les outils d'analyse (59 %), sans oublier les compétences en référencement, adwords et social media ! « La maîtrise des outils digitaux, leur fonctionnement et la compréhension de leur rôle dans la stratégie marketing sont des compétences pouvant faire la différence, en raison de l'impact qu'ont et vont avoir les réseaux sociaux sur le business model des entreprises. D'autres

« Les entreprises ne veulent plus de généralistes, mais sont en quête de doubles compétences »

qualités sont très recherchées, comme la capacité à anticiper les tendances, les stages, les expériences professionnelles...», souligne Jean-François Lemoine.

Etre spécialisé est également grandement apprécié par les recruteurs, qui sont de plus en plus en quête de doubles compétences, que ce soit en ingénierie, en informatique, en sociologie... « Les entreprises ne veulent plus de généralistes. Nous faisons très attention à cela et nous nous adaptons à cette récente exigence. Les jeunes diplômés de l'université se placent ainsi très bien, et ceux ayant une double compétence affiche des taux d'insertion encore meilleurs », ajoute Alexandre Steyer, enseignant-chercheur en marketing à Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

100 %
des jeunes diplômés en marketing de niveau bac+5 sont en poste dans les deux mois suivant leur départ de l'université.

20 %

des diplômés de l'université en marketing décident de créer leur propre société.

L'université, une voie toute tracée pour évoluer dans le marketing

Pour s'élancer dans ce secteur d'activité, l'université est une bonne possibilité, contrairement à certains clichés. « *Nous sommes en concurrence avec les écoles de commerce. Mais, dans le fond, il n'y a aucun complexe à faire et à avoir. Les formations de Paris 1 Panthéon-Sorbonne font en effet intervenir des très bons professionnels et des enseignants-chercheurs qui font vraiment de la recherche de haut niveau. Par ailleurs, nous sommes accompagnés par de grandes entreprises, et nous comptons d'importants réseaux de diplômés. Dans certains bureaux d'étude, il y a des départements comptant un grand nombre d'anciens diplômés de l'université !* », affirme Jean-François Lemoine. « *De plus, dans les cursus en marketing proposés par l'université, cette discipline est enseignée comme une science, ce qui n'est pas forcément courant. Nous montrons également en quoi la statistique est fondamentale pour l'entreprise. Ici, le niveau est quasiment comparable à celui des plus grands centres de marketing en France, comme HEC ou Dauphine. Il faut qu'il y ait une prise de conscience : le rayonnement de la Sorbonne est vraiment scientifique !* », ajoute-t-il.

Des cursus de qualité proposés par l'université

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne propose ainsi plusieurs cursus spécialisés dans le marketing, comme le master 2 professionnel Etudes de marché et décision marketing. Cette formation, qui propose une spécialisation assez forte orientée vers le e-marketing et les nouveaux marketing, permet d'acquérir une connaissance approfondie des théories et des nouvelles techniques tout en développant une expertise en études des marchés. De son côté, le master 2 recherche Marketing vise à développer des capacités autonomes de réflexion et de création, qui pourront s'exprimer tant dans le milieu académique que professionnel. « *Ces deux masters présentent une grosse spécificité commune : pendant les six mois d'apprentissage à l'université, nous demandons déjà aux étudiants de travailler pour une entreprise, qui leur confie une mission dès le mois de septembre, et qu'ils vont devoir mener de A à Z. A l'issue, ils doivent soutenir leur travail devant l'équipe pédagogique*

« Nous sommes en concurrence avec les écoles de commerce. Mais, dans le fond, il n'y a aucun complexe à faire ! »

et les responsables d'entreprises telles que L'Oréal, Coca-Cola, la Fédération Française de Football (FFF), Givenchy... Il s'agit d'une valeur ajoutée incroyable : non seulement ils apprennent pendant leurs six mois de formation, mais en plus ils arrivent en entreprise en étant directement opérationnels ! »,

souligne Jean-François Lemoine, directeur du master 2 professionnel Etudes de marché et décision marketing et du master 2 recherche Marketing. Autre nouveauté récemment ajoutée : un enseignement du big data. « *Nous venons de lancer de nouveaux cours en marketing digital, notamment en big data, avec des enseignements plus techniques sur l'analyse des données, secteur qui a pris une énorme ampleur. La prévision est en effet la tendance du moment, et cela devient de plus en plus précis et individuel. Le data scientist est ainsi un métier très important et en plein développement. Les gens faisant ce métier doivent connaître le marketing, mais aussi l'informatique et les statistiques* », précise Alexandre Steyer.

Des évolutions et une belle rémunération de départ

A l'issue de leur formation, les jeunes diplômés en marketing peuvent assez facilement intégrer le marché du travail, dans divers secteurs d'activité, et en exerçant des métiers très variés : chargé d'études, chef de produit, data scientist, responsable marketing, community manager, consultant en marketing... Sans compter ceux qui créent leur propre structure ! « *Les diplômés de l'université se placent tous à des postes clés, quel que soit le secteur d'activité* », confirme Jean-François Lemoine. Des professions qui permettent de multiples évolutions, tout en commençant avec de belles rémunérations. « *Dans le secteur du marketing, si on est motivé, il est clair qu'on va évoluer. Cela va aller crescendo car il y a de nombreuses passerelles. Mais, en l'espace de 5-7 ans, il peut y avoir des progressions pharamineuses, avec notamment de nombreuses possibilités à l'international et des nominations à des niveaux stratégiques importants. Et, côté salaire, les rémunérations d'embauche des jeunes diplômés d'un master 2 de l'université dépassent fréquemment la barre des 3 000 euros nets par mois* », précise Jean-François Lemoine. ■

« Les diplômés de l'université se placent tous à des postes clés, quel que soit le secteur d'activité »

25

places sont disponibles dans chaque master 2 spécialisé dans le marketing de l'université.

Julien Pompey

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a décidé de miser davantage sur la formation continue, au travers de FCPS (Formation continue Panthéon Sorbonne). Un nouvel élan qui se traduit au travers de nombreux projets et d'importantes ambitions, en France comme à l'étranger.

La formation continue, grande priorité

La formation continue est l'une des grandes priorités de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour ces prochaines années. Au travers de sa structure spécialisée, FCPS (Formation continue Panthéon Sorbonne, anciennement CEP - Centre d'Education Permanente), l'établissement a décidé de développer et d'accélérer le déploiement de son offre de formation professionnelle, bien conscient des enjeux importants qui en découlent, aujourd'hui comme pour demain. « *FCPS est non seulement un service commun de l'université mais également une institution en pleine évolution pour s'adapter aux mutations de l'offre de formation continue. Fort des conclusions du Rapport 'Flour', résultat des travaux d'une commission dédiée, le conseil d'administration de Paris 1 Panthéon-Sorbonne a décidé, en avril dernier, d'inscrire la formation continue parmi les grandes priorités de l'établissement pour les années à venir et, en conséquence, d'entreprendre une importante réforme de la structure compétente en la matière : FCPS* », explique Jean-François Akandji-Kombé.



L'université, au travers de FCPS, souhaite considérablement développer son offre de formation professionnelle, avec des cursus certifiants qui vont prochainement venir s'ajouter aux diplômants.

de l'université

Une offre couvrant un large choix disciplinaire

« L'actuelle offre de formation continue est déjà très riche. Elle comprend plus d'une trentaine de diplômes qui touchent au droit, à l'économie, au management, à la gestion et aux ressources humaines pour l'essentiel. Cette offre est déjà significative ! Mais le projet de FCPS est précisément de développer davantage cette offre de formation, dans deux grandes directions principalement. La première : il est nécessaire voire indispensable de développer de la formation continue dans d'autres disciplines enseignées par l'université, comme l'histoire, la géographie, la philosophie... Le deuxième axe : la formation professionnelle doit être adaptée au public ciblé, et présentée comme première qualité d'être parfaitement modulable et taillée sur-mesure », poursuit Jean-François Akandji-Kombé, professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et directeur de FCPS depuis mai dernier, épaulé

« Paris 1 Panthéon-Sorbonne a décidé d'inscrire la formation continue parmi les grandes priorités de l'établissement pour les années à venir »

dans sa mission notamment par Catherine Robin, secrétaire générale de la structure.

Des formations certifiantes s'ajoutant aux diplômantes

« L'offre de formation de FCPS a été pensée essentiellement en termes de diplômes, alors que les professionnels cherchent avant tout à acquérir des compétences, à les affiner, à les actualiser... Aussi, nous considérons que le 'certifiant' - y compris pour des formations à la carte - doit venir compléter, voire équilibrer le 'diplômant'. Mieux encore : le modèle de formation vers lequel doit tendre FCPS doit être le 'certifiant' :

des formations conçues en concertation avec les professionnels, aussi bien du secteur public que privé. Des cursus adaptés aux besoins de qualifications, aux volumes horaires adéquats, avec des cursus courts d'une journée, des sessions de formation sur quelques jours ou sur plusieurs semaines. Les potentialités sont ici presque infinies ! »,

ajoute le directeur de Formation continue Panthéon Sorbonne.

Autre dimension du développement envisagé : l'international. Au-delà des projets développés sur le marché français de la formation continue, FCPS envisage d'améliorer et d'amplifier sa présence à l'étranger. « Chacun sait que notre université bénéficie d'une très belle réputation internationale. Or, cette réputation n'est bâtie qu'à partir d'un petit segment de la population professionnelle, à savoir les anciens étudiants qui ont suivi un cursus de formation initiale à Paris 1 Panthéon-Sorbonne et qui se souviennent avec émotion et nostalgie de leur passage au sein de l'université. Notre volonté est de nous adresser aussi aux professionnels qui n'ont pas reçu leur formation initiale au sein de notre établissement, d'offrir à ces derniers une seconde chance de bénéficier de l'excellence de notre université. La précédente direction de FCPS, conduite par Farouk Hemic, a commencé à œuvrer dans ce sens. A nous d'amplifier l'effort, et cela sera fait dès cette année. La voie est celle d'une suppression graduelle des entraves physiques à la formation continue », indique Jean-François Akandji-Kombé. ■■■

UNE OFFRE DE FORMATION À DIMENSION NATIONALE ET INTERNATIONALE

GOUVERNANCE PUBLIQUE

- Administrateur d'élections (DU)
- Audit et contrôle des organisations publiques (DU)
- Audit, contrôle et management public (M2)
- Affaires publiques - Administration du politique (M2)
- Droit stratégies industrielles et politiques publiques de défense (M2)
- Gestion des ressources humaines dans le secteur public (M2)

ENTREPRISE-TRAVAIL ET AFFAIRES

AFFAIRES ET ACTIVITES

- Droit privé (Licences 1-2-3)
- Droit du sport (DU-M2)
- Droit de l'énergie (DU)
- Contentieux des affaires (M2)
- Droit de la protection sociale d'entreprise (M2)
- Immobilier d'entreprise (DU) - Accréditation RICS
- Gestion et stratégie de l'investissement immobilier et de la construction (M2) - Accréditation RICS

ENTREPRISE ET PROTECTION SOCIALE

- Sciences du management (Licence 3-M1)
- Management des systèmes d'information et de connaissance (M2)
- Responsable mutualiste (DU)
- Contentieux de la Sécurité sociale (DU)
- Droit social (M1)
- Protection sociale complémentaire (M2)
- Chargé de gestion des ressources humaines (DU-FA)
- Développement des ressources humaines (M2-FC-FA sur 1 an ou 2 ans)
- Ergonomie (DU)
- Ergonomie, organisations et espaces du travail (M2)

FORMATION

- Formation à la laïcité (DU)
- Responsable en ingénierie de formation (DU)
- Chef de projet formation (M2)
- Fonction formation développement des compétences dans l'espace européen (M2-FC-AL)
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - MEEF (M2)
- Métiers de la formation en sciences éco/soc/gestion - FSESG (M2)

ART-ESPACE ET SOCIETE

- Certificat d'étude sur le genre
- Certificat de compétences management des hommes en situation exceptionnelle

PREPARATION CONCOURS

- Préparation aux concours
- Conseiller de tribunal administratif

D.A.E.U.

- Pré D.A.E.U. et D.A.E.U. (Diplôme d'accès aux études universitaires)

➔ Plus d'infos : www.univ-paris1.fr/fcps/

M1 : Master 1 / M2 : Master 2 / FC : Formation continue / FA : Formation en apprentissage / DU : Diplôme d'université



468

enseignants (universitaires et professionnels) interviennent dans le cadre de FCPS, en plus de 24 agents administratifs.

24 175

heures de formations ont été totalisées l'année passée par FCPS.

741

étudiants et apprenants ont été diplômés par FCPS en 2014.

800

conventions ont été conclues par FCPS en 2014.

Des dossiers finalisés, de nouveaux projets lancés

Elaboré depuis plusieurs mois, FCPS a ainsi récemment finalisé, en mai 2015, un ambitieux programme avec le Forum des Inspections d'Etat d'Afrique (FIGE), basé à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire). Ce partenariat prévoit le développement d'un institut de formation continue dans le domaine de la gestion publique. Baptisé « IFIGE », hébergé dans un établissement de Yamoussoukro et lancé dès novembre prochain, cet institut a vocation à former les fonctionnaires des Etats africains membres du FIGE. Parmi les différentes initiatives envisagées, il est notamment possible de citer le lancement d'un diplôme d'université puis d'un master 2 « Audit, contrôle et management public ».

Autre ambitieux projet : il est prévu par FCPS le développement d'un pôle Gouvernance publique, regroupant diverses formations tournant autour de cette thématique : DU Administrateur d'élections, DU Audit et contrôle des organisations publiques, master 2 Affaires publiques... « Nous avons entrepris, tout d'abord, la restructuration des formations de FCPS, avec comme souci de promouvoir la lisibilité de l'offre et d'ordonner son développement. Cette restructuration passe désormais par le développement de pôles, à dimension non seulement nationale, mais également mondiale. Le pôle Gouvernance publique, qui est le tout premier de FCPS, permet ainsi de regrouper et de rassembler nos formations pour développer notre visibilité. Dans cette perspective, et avec cette ambition, nous sommes en train de travailler sur des partenariats internationaux », explique Jean-François Akandji-Kombé. Et de poursuivre : « Le développement

LANCEMENT D'UN DU CONNAISSANCE DE LA LAÏCITÉ

Fort de sa tradition laïque enracinée dans les valeurs de la République, l'université s'apprête à proposer un nouveau diplôme d'université intitulé « Connaissance de la laïcité ». Ce cursus, proposé par FCPS à compter du 14 novembre prochain, entend assurer un enseignement supérieur laïc, indépendant de toute emprise politique, économique, religieuse et idéologique. Basé sur une approche pluridisciplinaire, il se fonde sur trois grands enseignements obligatoires : la formation aux droits de la laïcité dans le cadre français et européen, tout en prenant en compte la dimension juridique internationale ; une initiation à l'histoire de la laïcité depuis l'âge moderne jusqu'à nos jours ; et enfin une présentation des textes fondamentaux de langue française sur la laïcité. « Cette formation a ainsi pour objectif de mieux connaître l'histoire et le droit de la laïcité au sein de la République française, avec une formation aussi concrète que possible », explique Bernard Legras, professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et responsable pédagogique de cette nouvelle formation.

Les étudiants souhaitant améliorer ou parfaire leurs connaissances de la langue française pourront aussi, à titre facultatif, s'inscrire au département des langues dans un TD de Français Langue Etrangère (FLE) correspondant à leur niveau de maîtrise de la langue. Le diplôme comprend 120 heures de cours magistraux, répartis en trois-tiers (Droit ; Histoire et philosophie ; Textes fondamentaux et langue), et le public attendu est celui des acteurs et des responsables de la vie sociale française confrontés à la question du respect du principe constitutionnel de laïcité.



de la dimension internationale est une volonté forte pour l'évolution du profil FCPS. Il n'y a, dans notre esprit, aucune exclusive. Autrement dit, aucune région du monde n'est à priori écartée de notre projet de développement. FCPS doit être ouverte à toutes les demandes de formation, que ce soit en France, en Europe, en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud ou du Nord... »

La mission de service public au cœur de FCPS

La grande ambition de FCPS est ainsi de faire en sorte que « Paris 1 Panthéon-Sorbonne rayonne dans l'ensemble de ses missions, et que sa réputation touche aussi les professionnels. Le deuxième objectif est de faire en sorte que tout professionnel, quel que soit son pays, sa branche pro-

« Sur un marché déjà très développé, FCPS, et donc Paris 1 Panthéon-Sorbonne, doit prendre toute sa place »

professionnelle, sa zone géographique d'activité, pense à l'université et à FCPS parmi les 10 premiers centres de formation des professionnels. Sur un marché déjà très développé, FCPS, et donc Paris 1 Panthéon-Sorbonne, doit prendre toute sa place ! », insiste Jean-François Akandji-Kombé. Le directeur de FCPS met également en avant la nécessité pour ce service commun d'œuvrer en tant que service public, en précisant « qu'il faut rompre avec l'idée que le service public serait incompatible avec l'excellence. Cette finalité est déjà au cœur de l'activité de FCPS, avec en particulier le D.A.E.U. (Diplôme d'accès aux études universitaires). La démarche est poursuivie à travers les nouvelles formations, comme le montre le lancement en cette rentrée de plusieurs nouveaux diplômes d'université :

le DU Connaissance de la laïcité (Cf. encadré), le DU Contentieux de la sécurité sociale et le DU Réparation du dommage corporel. »

Toucher le plus grand nombre, même à distance

Autre levier de développement envisagé par FCPS : le *e-learning*. A partir de cette année, le centre va développer des formations professionnelles à distance. « Nous démarrons par deux projets. L'esprit est de combiner présentiel et *e-learning*, et ce avec la volonté de toucher le plus large public possible, en France comme à l'étranger ! », indique Jean-François Akandji-Kombé. « Notre ambition est de faire en sorte que la réputation d'excellence de Paris 1 Panthéon-Sorbonne en matière de formation et de recherche s'applique aussi à la formation continue ! », conclut-il. ■

Julien Pompey :

Le monde universitaire et celui des entreprises ont tendance à se rapprocher depuis quelques années. Un phénomène qui se ressent au niveau des formations, de plus en plus professionnelles, permettant aux jeunes diplômés d'être rapidement opérationnels.

Des formations de plus en plus



Les entretiens, les rencontres et les échanges entre étudiants et professionnels ont tendance à se développer et se multiplier, ces dernières années.

Les cursus universitaires n'ont pas toujours plu aux entreprises, françaises comme étrangères. Longtemps critiquées, bien souvent considérées comme étant trop éloignées des réalités du marché, encore parfois attaquées sur les compétences enseignées, les formations proposées par les universités ont su évoluer et s'adapter au fur et à mesure des années. Elles affichent clairement,

« L'université est un lieu de formation et de recherche qui doit être ouvert à l'ensemble de la société française, et plus particulièrement au monde de l'entreprise »

maintenant, des objectifs d'insertion et de professionnalisation. Une volonté qui est notamment passée par un important développement de l'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) et des stages, l'intervention régulière et de plus en plus fréquente de professionnels dans le cadre de colloques, de séminaires, d'enseignements... « L'université est un lieu de formation et de recherche

universitaires appréciées sur le marché

qui doit être ouvert à l'ensemble de la société française, et plus particulièrement au monde de l'entreprise. Cette ouverture s'affirme au fil du temps et des ans. Car l'université a beaucoup de choses à faire avec l'entreprise. Il est donc nécessaire d'instaurer et de renforcer le lien existant entre le monde de l'entreprise et le monde universitaire », souligne Philippe Boutry, le président de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Une mission de professionnalisation de plus en plus importante

« Aux fonctions traditionnelles de l'université s'ajoute de plus en plus une mission de professionnalisation. Il s'agit d'une mission qui est en train de transformer fondamentalement et profondément le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche », poursuit le président Boutry. Et d'ajouter : « Le mot 'expertise' est très important. L'université et l'entreprise ont à apprendre ensemble un savoir et une expertise. Ce processus continue de se développer et constitue un signe fort du lien établi et construit entre le monde universitaire et le monde industriel en particulier ! » La position du président de l'université est également partagée par Thierry Mandon, le secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, qui l'a récemment réaffirmé lors des Entretiens Enseignants-Entreprises 2015, qualifiant notamment de « salutaire » le rapprochement en cours entre le monde de l'entreprise et l'université. « Ce rapprochement entre ces deux mondes est irréversible, et nous avons besoin de renforcer encore les relations

entre les universités et les entreprises », insiste Thierry Mandon, qui milite notamment pour la construction d'un « nouveau compagnonnage entre les entreprises et l'enseignement supérieur, afin de s'adapter davantage aux mutations du marché du travail ! »

La mise en place d'une intelligence collective

Dans les faits, la position de nombre de recruteurs concernant les formations universitaires a déjà bien changé et beaucoup évolué ces dernières années. De plus en plus d'entreprises, de toutes tailles, disent apprécier les cursus proposés et les compétences assimilées à l'université. « Les formations universitaires sont de plus en plus adaptées au marché, et les jeunes diplômés sortant des universités sont très rapidement opérationnels », souligne Dominique Lamoureux, président du Syndicat des Industries Exportatrices de Produits Stratégiques (S.I.E.P.S.) et directeur Ethique et responsabilité d'entreprise du groupe Thalès, qui a signé une convention de partenariat au début de l'été avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. « Ce partenariat illustre l'intelligence collective qui doit nécessairement s'instaurer entre l'université et l'industrie en particulier, en vue de former des étudiants et des spécialistes. Le S.I.E.P.S. s'inscrit dans une vraie stratégie d'intelligence collective, au travers de ce partenariat officiel avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Grâce à cet accord ambitieux, j'espère que naîtront à l'université les experts dont l'industrie aura besoin ! », ajoute Dominique Lamoureux.

53,3 %

des DRH français considèrent que l'université des candidats est un « facteur important », selon le cabinet Emerging.

« Ce rapprochement entre ces deux mondes est irréversible, et nous avons besoin de renforcer encore les relations entre les universités et les entreprises »



L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a multiplié, ces dernières années, les accords et les partenariats divers et variés avec des sociétés, des syndicats ou des fédérations professionnels... comme ici avec le SIEPS, en juin dernier.

■ ■ ■ **Un rapprochement vraiment gagnant-gagnant**

Le vice-président secrétaire du S.I.E.P.S., Sandro Zero, directeur contrôle export du groupe Areva, insiste de son côté sur les raisons de cette évolution allant dans le sens d'une collaboration de plus en plus importante. « *Le rapprochement entre les entreprises et les établissements universitaires est une évolution bien engagée depuis quelques années désormais. Les universités souhaitent en effet améliorer l'insertion professionnelle de leurs étudiants et de leurs jeunes diplômés, tandis que les entreprises sont en quête de jeunes talents quasiment instantanément opérationnels. Deux phénomènes qui les conduisent de plus en plus à se rapprocher, à instaurer un véritable échange gagnant-gagnant et à travailler ensemble pour encore améliorer cette relation de confiance qui s'instaure progressivement mais sûrement entre eux* », explique-t-il.

« Les formations universitaires sont de plus en plus adaptées au marché, et les jeunes diplômés sortant des universités sont très rapidement opérationnels »

Une forte autonomie et une réelle capacité à se gérer

Au niveau des points forts des formations universitaires, plusieurs éléments sont mis en avant par les recruteurs : professionnalisation croissante, implication et consultation des entreprises de plus en plus importantes, adaptation au marché du travail fulgurante... « *Les jeunes diplômés de l'université développent une forte autonomie et une bonne capacité à se gérer, du fait de leur grande 'liberté' durant les premières années. Un étudiant ayant passé une licence puis un master à la faculté présente ainsi une capacité à se mettre au travail seul : dans le monde professionnel, c'est une qualité très recherchée et appréciée* », affirme Fabien Rault, responsable du programme Paris&Co, nouvelle agence de développement économique, d'innovation et d'attractivité née de la fusion de Paris région lab et Paris développement (Invest in Paris). « *Certaines formations de Paris 1*

57,2 %
des entreprises françaises comptent plus d'un tiers de leurs salariés formés à l'université.

Panthéon-Sorbonne, notamment en droit et en science politique, sont très bien adaptées au marché et permettent une interaction avec l'entreprise. De la même manière, les cursus MIAGE sont très intéressants car ils mêlent à la fois des compétences techniques, informatiques et en gestion essentielles. En parallèle, il y a un volet très professionnalisant permettant aux étudiants de parfaitement et rapidement s'insérer dans le monde professionnel », ajoute-t-il.

Une différence au moment de l'entretien de recrutement

Un autre élément plus surprenant est mis en avant par David Bernard, psychologue du travail et auteur du livre *18 façons de décrocher ce job* : les profils universitaires parviennent à faire de plus en plus souvent la différence lors d'entretiens de recrutement. « Les recruteurs apprécient tout particulièrement les postulants poursuivant des objectifs et qui sont capables de se projeter à plus ou moins long terme, ce qui est le cas des jeunes diplômés de l'université. Ils sont généralement prêts et ont souvent la réponse à la fameuse question : « Où vous voyez-vous dans cinq ans ? » Les experts en recrutement s'accordent désormais à le dire : les diplômés de l'université ont réfléchi à cette question et ont développé une réflexion, ce qui leur permet de gagner quasiment à coup sûr la confiance des DRH ! De plus, la plupart des employeurs sont friands de collaborateurs qui savent passer à l'action, et sont sensibles à ceux qui assument leurs

« Les diplômés de l'université développent une forte autonomie et une bonne capacité à se gérer, du fait de leur grande 'liberté' durant les premières années »

responsabilités. Des qualités de plus en plus fréquemment présentées par les jeunes diplômés de l'université ! », explique-t-il. Claire Tourmieux, associée responsable du département Droit social d'Alle & Overy LLP et diplômée de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ajoute que « l'enthousiasme du candidat joue également un rôle déterminant. Cela a été bien compris par les étudiants de l'université. Ces derniers savent

désormais exprimer leur réelle motivation et donner envie de les recruter ! »

Valoriser et améliorer l'emploi des doctorants

Cette tendance de fonds allant dans le sens d'un rapprochement entre l'université et l'entreprise devrait encore se développer et se renforcer dans les prochaines années. Paris 1 Panthéon-Sorbonne en général, et ses nombreuses formations en particulier, signent très régulièrement de nouveaux partenariats avec des entreprises, des syndicats et des fédérations professionnels. Au-delà de l'établissement, des accords sont également signés sur le plan national. Lors de l'université d'été du Medef, par exemple, le 27 août dernier, le mouvement patronal et tous les acteurs de l'enseignement supérieur français ont ainsi officialisé la signature d'un « pacte d'engagements pour le supérieur » prévoyant des actions communes et une promotion réciproque. Ce compagnonnage est une grande première car il rassemble à la fois la Conférence des présidents d'université (CPU), la Conférence des écoles françaises d'ingénieurs (Cdefi) et la Conférence des Grandes Ecoles (CGE). Cette coopération vise d'abord à mieux accorder les compétences qu'attendent les entreprises des étudiants et à améliorer les possibilités professionnelles de ces derniers. Un autre objectif de ce pacte est d'améliorer l'emploi des titulaires de doctorats dans le secteur privé, et de doubler, d'ici à un an, le nombre d'écoles doctorales labellisées « Parcours compétences pour l'entreprise », incluant notamment des interventions professionnelles. Ce parcours, en expérimentation dans neuf établissements, s'étale sur un an et combine 70 heures de formation théorique et 30 heures d'expérience en entreprise. L'objectif affirmé est donc de rendre plus visibles les compétences que les docteurs peuvent mettre au service de l'entreprise, « notamment des PME » ! ■

Julien Pompey

300
chaires
universitaires
soutenues par
des entreprises
sont recensées
en France.



Le Forum Entreprises organisé chaque année par l'université attire de très nombreuses sociétés.



Myriam El Khomri,
diplômée de l'université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne
a rejoint l'Hôtel du Chatelet
en tant que nouvelle ministre
du Travail, de l'Emploi, de la
Formation professionnelle
et du Dialogue social.



CARRIÈRE

> **PAGES 50-53**

Portraits croisés de PDG :
Olivier Guérin - Tygénia Saustier

> **PAGES 54-55**

Olivier Marais,
l'entrepreneur facilitant la vie des parents

> **PAGES 56-57**

Nominations :
les derniers mouvements



De Nacre à L'Ambassade, en passant par Machination et Image & Dialogue, Olivier Guérin a fondé et dirigé plusieurs agences de communication depuis ses débuts dans le métier. Portrait d'un PDG créatif et hyper actif.

Olivier un sérial

Olivier Guérin suit un chemin sans fin, parsemé d'innovations, d'inventions et de créations. Depuis sa licence puis sa maîtrise de philosophie à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, il ne cesse de créer et de lancer de nouveaux projets. « *A la fin de la maîtrise, je pouvais aller soit à l'armée, soit enseigner, soit monter mon entreprise. Je voulais initialement créer une maison d'édition, mais je me suis rendu compte qu'il fallait des fonds... J'ai mis cette idée de côté et j'ai finalement lancé la première agence de publicité sur minitel* », explique-t-il.

Inventeur de la publicité sur minitel

Dès janvier 1987, Olivier lance Nacre, l'anagramme d'écran, première agence de communication interactive. « *L'idée m'est venue en partie durant mes études : je corrigais les copies du bac sur minitel : il y avait des milliers de connexions et j'ai été assez surpris de ne pas voir de publicité... Je me suis dit que ce serait un bon moyen de faire de l'argent !* », confie-t-il aujourd'hui. Un bon pressentiment car, très rapidement, l'agence compte quelques grands clients (Polydor, Esso...)

OLIVIER GUÉRIN EN 5 DATES

- **Janvier 1987 :**
Création de Nacre
- **Janvier 1995 :**
Lancement de Machination
- **Janvier 1998 :**
PDG d'Eurecate
- **Janvier 2006 :**
Création d'Image & Dialogue
- **Février 2014 :**
Fusion avec Self-Image et lancement de L'Ambassade

Guérin, entrepreneur philosophe

avant d'être rachetée, quelques années après son lancement, par le géant DDB. Nacre devient Nacre DDB Interactive, mais Olivier reste un PDG autonome. L'agence invente alors les services vocaux interactifs (audiotel) et crée les premiers sites web d'entreprises. « *Il s'agissait d'une vraie révolution à l'époque ! Depuis, je me suis toujours fait l'apôtre du numérique comme outil indispensable de communication et de développement business !* »

Une offre unique autour du numérique

Huit ans après le lancement de Nacre, Olivier Guérin décide de s'élancer dans un nouveau projet, en juin 1995, et s'envole vers de nouvelles ambitions avec Machination. Première agence conseil et achat d'espace en ligne en France, elle propose une offre unique à l'époque en permettant aux entreprises d'opérer leur révolution numérique de bout en bout, de la mise en place de nouvelles stratégies jusqu'aux outils de communication. Une offre qui permet à la petite agence d'attirer de gros budgets, comme ceux de Coca-Cola ou d'EADS. Dix ans plus tard,

« Il faut se prendre en main, structurer sa pensée et développer sa ténacité »

en janvier 2006, Olivier se lance un nouveau challenge en créant l'agence Image & Dialogue, groupe conseil en stratégie et gestion de l'image des entreprises, des marques et des dirigeants.

« Puis il y a six mois, nous avons noué une 'alliance stratégique' avec Self Image, une agence spécialisée notamment dans les relations médias. Suite à cela, nous avons créé L'Ambassade ! », ajoute-t-il.

Transformer en ambassadeurs les relais d'opinion

Basé à Paris et à Nice, L'Ambassade a pour ambition d'être une véritable alternative stratégique indépendante à l'attention des dirigeants, des entrepreneurs et des organisations qui souhaitent accompagner leur croissance dans un marché transformé par la 'civilisation digitale'. « *Avec la révolution numérique, il y a une démultiplication des émetteurs. Aujourd'hui, tout le monde peut émettre, et 8 contenus sur 10 viennent des internautes. Dans la mesure où les relais d'opinion se sont multipliés, notre travail consiste à transformer tous les relais d'opinion en ambassadeurs. Nous voulons ainsi remettre l'indi-*

vidu au centre de l'écosystème de communication et d'influence ! », explique Olivier Guérin.

Un hyper actif particulièrement créatif

Pour y arriver, étant plus que jamais convaincu de l'énorme pouvoir du web et des réseaux sociaux, il s'est associé à de grands spécialistes afin de mettre au point le premier référentiel méthodologique de gestion de l'image dans le monde connecté. Un outil unique en France permettant au client de savoir tout ce qu'on dit de lui sur les réseaux du monde entier, à quels influenceurs s'adresser... « *Nous évoluons ainsi sur plusieurs métiers allant de l'identité à la relation, en passant par la production, la transformation digitale, la transition numérique... L'agence compte ainsi des clients dans tous les secteurs d'activité, que ce soit le Futuroscope, Mattel, Orange, Gaumont, Canal+...* », souligne l'hyperactif et créatif Olivier Guérin. Avant de conclure : « *La qualité première de l'entrepreneur, c'est vraiment la ténacité. Dans tous les cas, il faut se prendre en main, structurer sa pensée et développer sa ténacité !* » ■

Julien Pompey

Fondatrice et PDG de l'agence de communication Kalima, spécialisée dans les relations presse, Tygénia Saustier a su se faire une belle place dans un secteur particulièrement concurrentiel ! Un succès qu'elle compte bien encore développer.

Tygénia Saustier, une PDG au service

Tygénia Saustier a mis du temps à se décider, mais elle fonce désormais. Après avoir validé une maîtrise d'histoire contemporaine à Paris 1 Panthéon-Sorbonne puis un DESS en relations interculturelles à l'université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, elle a grandement hésité entre le journalisme et la communication. Pour trancher, elle décide de réaliser plusieurs stages dans diverses rédactions, découvre l'univers des médias, et opte finalement pour les relations presse, autrement nommées « RP ».

Elle débute ainsi à l'Institut du monde arabe avant de rejoindre une agence spécialisée dans la culture, Point Virgule, en tant qu'attachée de presse. « *Ce parcours m'a permis d'apprendre concrètement mon métier. Quand on est en agence, c'est quelque peu différent, notamment au niveau de la relation client. J'ai ainsi appris dans le dur la profession* », estime-t-elle aujourd'hui.

Surfer sur la vague d'internet

Tygénia s'élance dans le secteur de la communication dans les années 2000, au moment de la première vague internet et de la multiplication de créations de startups. « *J'ai rapidement rejoint une nouvelle agence spécialisée dans le high-tech et les*

nouvelles technologies, qui étaient en plein boom à l'époque. Très vite, j'ai été nommée à la direction d'un pôle. Au bout de six années bien rythmées, et devenue mère de deux enfants, j'ai ressenti le besoin d'évoluer professionnellement.

Plusieurs possibilités se proposaient à moi : rentrer chez l'annonceur qui était la solution de sécurité, devenir freelance ou créer ma propre structure. Ce désir de créer une entreprise existait en moi depuis longtemps. Je l'avais en tête même si personne ne parlait de créer sa société du temps de l'université ! J'ai donc lancé ma propre agence, alors qu'on commençait à peine à parler des réseaux sociaux, démarrant à deux puis très vite à trois personnes ! », se souvient Tygénia, dont l'agence de communication s'apprête à souffler sa dixième bougie en juillet prochain.

Une agence bien lancée, une adaptabilité permanente

Kalima est aujourd'hui une agence de conseil en stratégie de communication, spécialiste des relations avec les médias, qui compte une dizaine de salariés et qui est présente dans le numérique, la culture,

l'art de vivre, le tourisme... « *Nous sommes toujours très proches des startups. Nous avons une trentaine de clients, en France et à l'international, le web ayant fait tomber de nombreuses barrières*

et frontières, pas seulement géographiques. Nous travaillons ainsi avec des agences étrangères sur certains dossiers », souligne Tygénia. Pour en arriver là, elle a dû acquérir des compétences sur le terrain. « Il a fallu que je devienne gestionnaire, alors que je ne l'étais pas du tout à la base... L'administratif n'est pas insurmontable, mais on

doit faire grandement attention et ne surtout pas se focaliser sur ce qu'on aime bien faire uniquement ! En tant que chef d'entreprise, il faut tout considérer : la moindre négligence peut coûter très cher. On ne peut pas toujours éviter les écueils, mais on en tire des leçons et on en sort grandi. L'autre impératif, qui s'apprend également, est le management d'équipe : savoir composer et faire travailler les gens ensemble, prendre en compte les spécificités de chacun, pour aller dans la direction choisie en parfaite cohésion ! »

« Notre époque est exceptionnelle pour exprimer sa créativité, quoi de plus excitant pour un chef d'entreprise ? »

des RP

Des ambitions sur les nouveaux modes de communication

En vue de continuer de développer l'agence Kalima, Tygénia Saustier mise notamment sur l'international, en s'associant avec des agences indépendantes basées dans des secteurs connexes, sélectionnées pour leur très grande exigence de qualité de service et leur créativité. « Kalima est sur un secteur très concurrentiel, imposant la nécessité d'être à l'écoute de ses clients et de les fidéliser le plus longtemps possible. Pour cela, il faut être en permanence à l'affût, savoir s'intéresser suffisamment et en profondeur aux médias, à tout ce qui se crée, à l'évolution du métier... En somme, être toujours en veille pour répondre au mieux aux enjeux des entreprises. Nous sommes maintenant à un moment clé de la vie de Kalima, avec le développement de nouveaux métiers au sein de l'agence. J'ai ainsi l'impression de faire en permanence du neuf avec de nouveaux enjeux nous poussant à être toujours plus performants. Notre époque est exceptionnelle pour exprimer sa créativité, quoi de plus excitant pour un chef d'entreprise ? » ■

Julien Pompey

TYGÉNIA SAUSTIER EN 5 DATES

- Juin 1998 :
Maîtrise d'histoire contemporaine
- Juin 1999 :
DESS de relations interculturelles
- 2000 :
Entrée chez Point Virgule
- 2006 :
Création de Kalima
- Janvier 2015 :
Accélération du développement de Kalima

MAMA
POULE

Que ce soit au cours ou à l'issue de leurs études à l'université, encore trop peu d'étudiants et de diplômés osent se lancer dans la voie de l'entrepreneuriat. Parsemé de petits pièges et de grandes embuches, ce chemin réserve pourtant de beaux succès. La preuve au travers du portrait d'Olivier Marais, fondateur du site internet *En poussette Simone* !

Olivier Marais,

l'entrepreneur facilitant la vie

Olivier Marais a su orienter sa carrière professionnelle dans le sens qu'il souhaitait. Diplômé d'une maîtrise de sciences de gestion de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et d'un DESS en finance d'entreprise de l'université Paris Dauphine, il a débuté sa vie active en intégrant Pax Corporate Finance, un cabinet de conseil en finance spécialisé dans les fusions-acquisitions et les levées de fonds pour TPE-PME, durant six années. « *J'ai toujours été attiré par les startups. Cette expérience m'a notamment permis de croiser de nombreux entrepreneurs et a surtout accru mon envie de créer ma propre société. Car, comme un bon nombre de personnes, l'envie d'entreprendre m'a toujours travaillé. Déjà durant mes études à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, j'avais suivi l'option 'Création d'entreprise', développant des clignotants pour vélo. De plus, je cherchais un travail présentant une certaine flexibilité, permettant de faire quelque chose d'utile et d'intéressant. L'entrepreneuriat permettait tout cela, avec*

« Il n'est pas du tout évident de franchir le cap de l'entrepreneuriat, entre les risques à prendre et la peur de l'échec »

une grande touche de liberté... Mais il n'est pas du tout évident de franchir le cap, entre les risques à prendre et la peur de l'échec ! Finalement, il m'a fallu une petite étincelle, avec la naissance de ma fille qui a permis d'allumer ce beau projet... », explique Olivier Marais.

Un véritable pari faisant suite à la naissance de sa fille

La naissance de sa fille, en mai 2011, lui donne non seulement l'impulsion de créer, mais également l'idée originale de son projet. Pensé pour faciliter la vente de tous les objets qui ne servent plus aux bébés et aux petits enfants devenus trop grands, Olivier développe un ingénieux service à destination de tous les parents souhaitant vendre rapidement, simplement et en toute sérénité des vêtements, des jeux, de la décoration... Il a en effet l'idée d'adopter et d'adapter le concept de dépôt-vente *online* en lançant « *En poussette Simone* ! » Il teste d'abord son concept, en travaillant dans un premier temps de chez lui, et met en ligne le site *Enpoussettesimone.com* en octobre

2012. Dans la foulée, il fait le pari de quitter son emploi pour postuler puis intégrer, en novembre dernier, les bureaux de la pépinière d'entreprises Paris Soleillet, dans le 20^e arrondissement parisien.

De l'ambition et la décision de miser sur la qualité

Le site *En poussette Simone* ! a ainsi l'ambition de faciliter grandement la vie des parents concernant l'achat et la revente d'articles pour enfants, en proposant un service de grande qualité. « *Je me suis rapidement rendu compte, en qualité de papa novice, qu'il y avait un réel besoin à ce niveau. Pour y répondre au mieux, nous nous déplaçons chez les parents pour récupérer l'ensemble de leurs articles pour bébés et enfants, que ce soit des vêtements, des jouets, de la décoration... Puis nous nous occupons de tout, du stockage au service après-vente, en passant par la commercialisation, l'envoi, etc. En parallèle, le site véhicule plusieurs valeurs intéressantes car il s'agit à la fois d'une démarche économique, écologique et permettant de créer des liens entre les enfants* », souligne Olivier Marais, dont le projet a été lauréat du concours 'Acteurs du Paris durable' organisé par la Mairie de Paris, en juin dernier.

LES 3 CONSEILS D'OLIVIER POUR CRÉER SON ENTREPRISE

1. « Il faut commencer tôt et ne surtout pas attendre d'être installé, d'avoir des contraintes financières... »
2. « Il faut partir dans un secteur dans lequel on se sent bien, le créateur étant le principal ambassadeur de la société. »
3. « Il faut être persévérant et se donner du temps pour pouvoir s'installer correctement et apprendre vraiment. »

des parents

Faire en sorte que tout roule comme sur des roulettes

Depuis sa création, le premier site internet de dépôt-vente dédié à l'univers de l'enfant de 0 à 8 ans a redonné vie à plus de 5 tonnes d'articles pour le plus grand plaisir de plus de 6000 clients. Près de 1500 nouveaux articles sont mis en ligne sur le site chaque mois, et 750 commandes sont enregistrées en moyenne par trimestre. « L'idée est de poursuivre ce bon développement et de passer rapidement à quatre personnes, contre deux actuellement, car il y a une vraie demande. Nous souhaitons ainsi continuer notre implantation sur Paris puis essayer de reproduire cela en province, que ce soit à Marseille, Lyon, Nantes... Car il y a de la concurrence sur ce marché, mais chacun a sa propre manière de l'aborder. De notre côté, nous avons fait le pari de proposer un service très qualitatif et nous sommes les seuls à proposer cela. Autre particularité : nos concurrents proposent uniquement des vêtements, tandis que nous, nous avons décidé d'être sur tout l'univers des enfants ! », détaille Olivier Marais, dont la grande ambition est de faire rouler « En poussette Simone ! » comme sur des roulettes ! ■

Julien Pompey

OLIVIER MARAIS EN 5 DATES

- **Juin 2004 :**
Maîtrise de sciences de gestion à Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Août 2011 :**
Lancement du projet *En poussette Simone*
- **Octobre 2012 :**
Création du site internet *Enpoussettesimone.com*
- **Novembre 2013 :**
Emménagement de la société à Paris Soleillet
- **Janvier 2015 :**
Mise en place du développement commercial



NOMINATIONS

Les dernières nominations

THOMAS BARBELET

DESS Communication politique et sociale - Promo 1995
 >> Directeur exécutif marque et communication Keolis

Thomas Barbelet a rejoint Keolis depuis le 1^{er} septembre dernier, en tant que directeur exécutif marque et communication du groupe. Membre du comité exécutif, il a désormais pour mission principale de développer la marque Kéolis afin de positionner le groupe au rang d'acteur de référence de la mobilité collective et connectée, en France comme à l'international. Titulaire d'un DESS en communication politique et sociale, il a débuté sa carrière en 1993 en tant que consultant en communication financière et institutionnelle. En 1996, il a intégré Questel, d'abord à Londres, puis à Paris et Washington, en qualité de responsable marketing et communication. En 2000, il a rejoint le groupe PagesJaune Groupe - rebaptisé Solocal Group depuis - où il a accompagné la transformation de l'entreprise vers internet et les services digitaux en tant que directeur adjoint de la communication. Depuis 2009, il était directeur marketing et communication de Vinci Concessions. En parallèle, il est administrateur de l'European Association of Communication Directors (EACD).

LAURENCE BEDEAU

Master Communication politique - Promo 2004
 >> Directrice associée Elabe

Laurence Bedeau est nommée directrice associée du cabinet d'études et de conseil Elabe. Titulaire d'un master 2 de communication politique et sociale de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, elle a débuté sa carrière professionnelle en 2004 chez TNS Sofres, en tant que directrice de clientèle dans le département stratégies d'opinion. Elle a ensuite intégré, en 2011, l'institut CSA en qualité de directrice du département corporate. Depuis 2013, elle était directrice du pôle opinion-corporate-qualité de vie au travail au sein de l'institut CSA.



MYRIAM EL KHOMRI

DESS Droit public - Promo 2001
 >> Ministre du Travail

Le Président de la République, sur proposition du Premier ministre, a nommé Myriam El Khomri ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue Social, en remplacement de François Rebsamen. Titulaire d'un DESS de droit public de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, elle a eu le 'déclat' politique en 2001, lors de son stage de fin d'études à la Délégation interministérielle à la Ville, avant de devenir chargée de mission à la mairie du XVIII^e arrondissement de Paris, de 2001 à 2008. Elue dans ce même arrondissement, elle devient conseillère de Paris et adjointe au maire de Paris. Bertrand Delanoë lui confie alors, tour à tour, la protection de l'enfance puis la sécurité, la politique de la ville et l'intégration. En mars 2014, elle est nommée porte-parole d'Anne Hidalgo pour les élections municipales, avant d'être appelée au ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports en tant que secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville, d'août 2014 à septembre 2015. La mission de la nouvelle ministre s'annonce lourde avec notamment la promesse présidentielle d'inversion de la courbe du chômage.

BETTY EDERY

DEA Droit anglais - Promo 2004
 >> Directrice juridique France de Bristol-Myers Squibb

Betty Edery intègre le comité exécutif de Bristol-Myers Squibb France, suite à sa nomination en tant que directrice juridique France de cette entreprise biopharmaceutique américaine. Titulaire d'une maîtrise de droit comparé de l'université McGill, au Canada, d'une maîtrise en droit international des affaires et d'un DEA en droit anglais et nord-américain des affaires de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, elle a débuté, en 2005, au sein du cabinet d'avocats Hogan Lovells, à Paris, en tant qu'associée senior. Elle assiste alors des clients de l'industrie pharmaceutique. En 2013, elle rejoint Bristol-Myers Squibb. Au sein du groupe, elle a été juriste senior et juriste produit pour la région Europe, avant de devenir directrice juridique France.

PIERRE-ANDRE IMBERT

Master Economie du travail - Promo 1995
 >> Directeur de cabinet du ministre du Travail

Pierre-Yves Imbert vient d'être nommé directeur de cabinet de Myriam El Khomri, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, par arrêté du Journal officiel en date du 9 septembre 2015. Diplômé d'un master d'économie du travail et d'un doctorat de Paris 1 Panthéon-Sorbonne ainsi que d'un MBA d'ESCP Europe, il a longtemps travaillé pour la société Altedia, d'abord comme directeur de projets entre 2003 et 2007 ; puis comme responsable de l'ingénierie sociale, des restructurations et des réindustrialisations entre 2007 et 2010. En 2012, Pierre-André Imbert est appelé au ministère du Travail par Michel Sapin, devenant son conseiller technique sur les entreprises et les mutations économiques, avant d'être nommé directeur du cabinet de François Rebsamen, et désormais de Myriam El Khomri.

Chaque mois, de nombreux diplômés de l'université changent de poste ou d'entreprise. Panthéon Sorbonne magazine revient sur les derniers mouvements.



PARFAIT ONANGA-ANYANGA

Doctorat Science politique - Promo 1997
 >> **Chef de mission ONU en Centrafrique**

Parfait Onanga-Anyanga vient d'être nommé à la tête de la mission de l'ONU en Centrafrique (Minusca) par le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon. Titulaire d'un doctorat en science politique de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et d'une maîtrise en sociologie de l'université Omar Bongo de Libreville (Gabon), il a auparavant occupé le poste de représentant spécial et chef du Bureau des Nations unies au Burundi (BNUB), du 7 juin 2012 au 31 décembre 2014, date à laquelle le Bureau a été fermé. Produit de la filière onusienne, il a occupé plusieurs postes à responsabilités aux Nations unies depuis 1998, et a notamment travaillé sur les questions de sécurité internationale et régionale. Il a dirigé, de 2007 à 2012, le cabinet de la vice-secrétaire générale des Nations unies à New York où il a œuvré, entre autres, à la promotion des objectifs du millénaire pour le développement. De 1998 à 2004, il a également occupé plusieurs postes politiques au sein de la Commission préparatoire de l'Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires, à Vienne et à New York. Il a enfin servi comme secrétaire par intérim du Comité consultatif permanent chargé des questions de sécurité des Nations unies en Afrique centrale.

INNA MUFTEEVA

Master Banque et finance - Promo 2009
 >> **Vice-présidente CFA Society France**

L'association des professionnels de l'investissement, CFA Society France, affiliée au CFA Institute, vient d'élire son conseil d'administration, qui a nommé son nouveau bureau. Diplômée d'un master 2 monnaie, banque et finance de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et d'un MSc des marchés financés de la Higher School of Economics de Moscou, Inna Mufteeva vient d'être nommée vice-présidente. Certifiée CFA depuis 2013, elle a été volontaire au sein du comité en charge de l'organisation des événements, avant d'être administratrice en 2014. Elle occupe, depuis 2009, le poste d'économiste au sein du département Global Market Research de Natixis, où elle suit certains pays d'Europe émergents.

BASTIEN REY

>> Master Finance d'entreprise - Promo 2009
M&A associate chez Mansartis

Bastien Rey vient renforcer l'équipe fusions-acquisitions du groupe Mansartis. Diplômé de l'Ecole supérieure de Commerce de Toulouse en corporate finance et titulaire d'un Master en finance d'entreprise de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, il dispose de trois ans d'expérience comme analyste fusions-acquisitions au sein du Crédit Agricole CID (2011), du Crédit Suisse (2012) et de HK Finance (2013-2014), où il s'est spécialisé sur le marché des small & mid caps. «Après une année 2014 très active durant laquelle l'équipe fusions-acquisitions du groupe Mansartis a mené à bien cinq opérations, l'arrivée de Sébastien Rey s'inscrit dans le cadre des perspectives d'expansion du groupe », souligne Jean-Pascal Cledat, directeur général de la société de gestion.

NADIA SABIN

Master Droit des affaires et fiscalité - Promo 1998
 >> **Avocat associé cabinet Fidal**

Nadia Sabin rejoint le cabinet d'avocats d'affaires Fidal en qualité d'avocat associé. Elle dispose de 15 années d'expérience au sein de groupes internationaux pour lesquels elle était très impliquée dans une multitude de projets tels que la planification globale des prix de transfert, l'analyse de la supply-chain... Diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce du Havre, titulaire d'un master 2 de droit des affaires et fiscalité de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Nadia Sabin a démarré sa carrière en 1999 au sein de l'équipe prix de transfert de KPMG SA, puis l'a poursuivie au sein de Fidal dès 2000. En 2008, elle a rejoint les équipes prix de transfert de CMS Bureau Francis Lefebvre, à Paris puis à Londres, où elle travaillait jusqu'à présent.

MAÏA WIRGIN


Magistère Relations internationales - Promo 2001
 >> **Secrétaire générale de Radio France**

Maïa Wirgin vient d'être nommée par Mathieu Galet au poste de secrétaire générale de Radio France et membre du comité exécutif du groupe. Elle a désormais sous sa responsabilité la direction des affaires juridiques, la direction des achats ainsi que, sous l'autorité du président-directeur général, la délégation à l'audit et contrôles internes. Diplômée du magistère de relations internationales de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de l'Ecole nationale d'administration (promotion Simone Veil), elle a débuté sa carrière à la Cour des comptes en avril 2006, avant d'intégrer, de 2011 jusqu'en 2014, le poste de secrétaire générale de La chaîne parlementaire.

Pour être informé des dernières nominations, suivez **l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne** sur **LinkedIn**.





A photograph of a blue sky with a yellow star in the center. On the left side, there is a blue umbrella with fringed edges. The sky is filled with soft, white clouds.

Depuis cinq ans, la possibilité de voir la Grèce hors de la zone euro est évoquée par de nombreux responsables politiques et économiques.

> **PAGES 60-61**

Question d'actualité :

Grèce : quelles conclusions devons-nous tirer ?

> **PAGES 62-63**

ExpoFrance 2025, Universiade 2015

Semaine durable de l'université

> **PAGE 64**

Publications

ACTUALITÉS

La Grèce traverse actuellement une période d'incertitudes et d'austérité. Un contexte fragile qui a engendré d'importantes conséquences, tant sur le plan économique que politique. Mais les autres pays européens sont loin d'être à l'abri d'une telle crise. De ce fait, quels sont les grands enseignements qu'il faut tirer afin d'éviter de connaître la même situation ?

Grèce : quelles conclusions

Bruno Amable :

« Impossible de mener autre chose qu'une politique d'austérité »



Bruno Amable est professeur de sciences économiques à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et membre de l'Institut universitaire de France. Ses travaux portent sur l'économie politique comparée des modèles de capitalisme et sur le changement institutionnel. Il est l'auteur de nombreux livres, parmi lesquels *Cinq capitalismes* (Le Seuil, 2005), *L'Économie politique n'est pas une science morale* (avec Stefano Palombarini, Raisons d'Agir, 2005), *Le cas de la France et de l'Italie* (avec E. Guillaud et S. Palombarini, Rue d'Ulm, 2012) et *Libéralisation, innovation et croissance : faut-il vraiment les associer* (avec Ivan Ledezma, Collection du CEPREMAP, 2015).

« Nous pouvons tirer plusieurs conclusions de l'épisode grec. Le principal enseignement, qui s'impose : il devient impossible aujourd'hui de mener autre chose qu'une politique d'austérité dans le cadre actuel de l'euro, surtout dans un pays éprouvant de grosses difficultés économiques. La seule voie envisageable pour les pays de la zone euro est la diffusion des déficits publics et la réduction de la dette. Autre conclusion, qui découle de la précédente : il est impossible d'adopter autre chose qu'une politique d'austérité si on n'a pas, par ailleurs, un plan radical vis-à-vis de l'euro. Le gouvernement grec n'avait pas de menace crédible, que ce soit contre la sortie de l'euro ou un possible défaut de paiement. Les responsables grecs ont en effet toujours dit qu'ils excluaient de sortir de l'euro. C'est la conclusion à laquelle est arrivé Yanis Varoufakis, l'ex-ministre grec des Finances, qui vaut non seulement pour la Grèce, mais également pour le reste de l'Europe. Du côté de la France, nous pouvons interpréter la situation de plusieurs manières. Cela renforce tout d'abord l'intégration européenne, pas forcément dans le sens souhaité par une bonne partie des Européens. Surtout, cela consacre

« L'épisode grec consacre la perte d'influence de la France, qui n'a apporté que quelques bémols dans une partition très largement écrite par l'Allemagne »

la perte d'influence de la France, qui n'a apporté que quelques bémols dans une partition très largement écrite par l'Allemagne. L'avenir confirmera ou pas cette tendance, mais il est clair que le pays prépondérant, encore plus que par le passé, est notre voisin allemand. La politique choisie par les décideurs et responsables français consiste à s'appuyer sur les positions prises outre-Rhin. Il s'agit d'une constante depuis longtemps, mais celle-ci a été réaffirmée, et il y a un vrai alignement sur les options politiques et économiques de l'Allemagne. Cette orientation s'explique par la poursuite d'ob-

jectifs propres de la part des gouvernants français, qui n'acceptent la domination allemande que parce qu'elle correspond à la politique qu'ils souhaitent mettre en œuvre. Enfin, dernière grande conclusion qu'il est possible de tirer : l'épisode grec a aussi révélé les faiblesses de la construction européenne et de l'intégration monétaire. La plupart des économistes sont favorables pour dire que la situation actuelle n'est pas une situation d'équilibre... Mais je suis sceptique quant aux positions fédéralistes européennes ! » ■

Propos recueillis par Julien Pompey

devons-nous tirer ?

Jean-Yves Archer :

« La Grèce va rester un pays où il est très risqué d'investir »



Economiste, ancien étudiant de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, de l'ENA et de Sciences Po, Jean-Yves Archer dirige le cabinet Archer, spécialisé dans le conseil en gestion opérationnelle, l'accompagnement de choix stratégiques et les études économiques. En parallèle, il anime le think tank de recherches économiques Archer 58 Research, et est vice-président de la Société des Amis de l'Institut du monde Arabe (IMA). Ancien président de Cluny Finance, ex-commissaire aux comptes et actuel membre de l'Institut Français des Administrateurs, il publie chaque semaine des contributions sur différents sites : Le Cercle Les Echos, Atlantico, Le Figaro, AgoraVox et Economie Matin.

« Compte tenu de la structure du plan de redressement, le dossier grec n'est pas encore clos. En effet, le programme demeure un plan de rigueur qui casse la demande et ne permet pas la relance de l'investissement productif. La Grèce va être un espace économique fortement taxé et doté d'un mauvais coefficient de risque-pays. Pour beaucoup de partenaires extérieurs, le pays va rester une nation où il est risqué d'investir et où le 'return on investment' est décevant. De ce fait, il est urgent de relancer la FBCF (Formation brute de capital fixe) privée en Grèce par de sérieux moyens incitatifs. Ceci n'est pas, en réalité, à l'ordre du jour... Quant aux investissements publics, l'expérience du passé et les dérives de certaines installations n'incitent guère à prendre cette voie !

Par ailleurs, l'intensité de la crise grecque et ses divers rebondissements ont fait disparaître des écrans radars de l'actualité la situation de nos voisins italiens. Et pourtant, elle mérite de l'attention et de la vigilance ! Un temps ébloui par l'audace – certains diront le culot – du président du Conseil, Matteo Renzi, nombre d'observateurs et d'analystes ont cru que ce pays, malade de sa dette (supérieure à 140 %), était sur la voie d'une

« L'intensité de la crise grecque et ses divers rebondissements ont fait disparaître des écrans radars de l'actualité la situation de nos voisins italiens »

rémission requise et salutaire. En fait, l'analyse rigoureuse contraint à tempérer ce ciel azur et à constater que de vrais nuages flottent au-dessus de la péninsule. La France et l'Italie présentent un point commun préjudiciable : la grande faiblesse du niveau de l'investissement et une morosité confirmée de l'indice du climat des affaires. S'agissant de la dette française, la trajectoire des finances publiques sera certainement revue et corrigée car, si l'année 2016 avait déjà été planifiée comme supérieure à 2015 (98 % contre 97,2 %), il serait illusoire de penser que la croissance (même située à 1,3 %) permette de ralentir la spirale de l'endettement. Quant à 97,3 % en 2017, le doute est permis compte-tenu de l'évolution prévisible de l'assouplissement quantitatif de la BCE, puisqu'il consiste précisément à éviter la déflation en suscitant une offre abondante de liquidités susceptibles de relancer une inflation modérée, et donc une hausse des taux. La collision des agendas aura donc eu raison d'une part de la sincérité budgétaire dûment actualisée. J'en suis convaincu. A regret pour notre pays et ses choix publics. » ■

Propos recueillis par Julien Pompey

CONFÉRENCE

ExpoFrance 2025 fait sa rentrée à l'université



Le grand projet ExpoFrance 2025 continue d'avancer, et la France espère plus que jamais organiser l'exposition universelle se déroulant dans 10 ans très précisément. Dans cette perspective, un avant-projet a été dévoilé en juillet dernier, présentant les toutes premières configurations envisagées et imaginées, avant que la candidature officielle ne soit déposée, en avril 2016. « Il s'agit d'un projet intergénérationnel qui est porté à la fois par les entreprises, l'Etat, les universités, les écoles... C'est un projet très consensuel, qui imprime doucement mais sûrement une bonne dynamique nationale », souligne Jean-Christophe Fromantin, président d'ExpoFrance 2025 et député des Hauts-de-Seine.

Dévoiler un premier projet avant d'échanger

Afin de présenter la première configuration de la candidature française et d'échanger, ExpoFrance 2025 a organisé un grand séminaire de rentrée à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, partenaire du projet de la première heure, le 8 septembre dernier. « Ce regroupement s'est déroulé en deux temps. Avec, pour commencer, trois ateliers permettant d'échanger sur les différentes composantes du projet : 'Village global', 'Forums thématiques' et 'Dévours'. Puis un partage des contributions, lors d'une séance plénière, dévoilant le concept 'Du globe d'Elisée Reclus en 1900 au Village global de 2025'. C'était un vrai test pour nous, avant de dévoiler le projet à 170 pays dans le monde ! », poursuit Jean-Christophe Fromantin. Avant de conclure : « L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a largement participé, depuis trois ans maintenant, à la réflexion globale puis à la spécialisation du projet. Pour nous, il est vraiment important que notre rentrée se fasse dans un tel établissement universitaire : c'est notre manière de montrer notre attachement ! »

ÉVÉNEMENT

Paris 1 Panthéon-Sorbonne organise une grande Semaine durable

Dans le cadre de la préparation des négociations sur le climat, qui auront lieu à Paris en décembre prochain avec la 21^{ème} Conférence sur le Climat (COP 21), l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne organise sa Semaine durable, du 20 au 30 octobre 2015. Celle-ci va se traduire par une série d'événements scientifiques, culturels et artistiques, qui interrogent la transformation des sociétés humaines face à l'enjeu climatique.

Une conférence internationale et interdisciplinaire

L'un des moments phares de cette Semaine durable sera la conférence internationale organisée sur le thème « Dynamiques sociales et changement climatique », qui se déroulera du 28 au 30 octobre. Interdisciplinaire, elle inclura des conférences ouvertes au grand public et la présentation de travaux de recherche d'étudiants de Paris 1 Panthéon-Sorbonne en lien avec le développement durable. Elle vise ainsi à dresser une première carte des dynamiques induites dans nos sociétés par l'enjeu climatique, et à tracer l'esquisse des programmes de recherche qui permettront de penser les transformations socio-environnementales à venir.

L'exposition « Le méridien climatique »

Autre temps fort de cette Semaine durable : l'organisation d'une exposition baptisée « Le méridien climatique », qui aura lieu du 20 au 30 octobre et qui présentera, dans la galerie Soufflot du centre Panthéon, les œuvres d'artistes contemporains dont le travail est centré sur notre relation à l'environnement, comme l'Antarctic World Passport Delivery Bureau' de Lucy Orta ou 'Ligne d'ozone' d'Olga Kisseleva. Toutes les œuvres seront combinées et se répondront les unes les autres. L'événement sera aussi marqué par la création d'une œuvre, 'La ligne végétale ou comment la terre dégage du bonheur', dans la cour d'honneur du centre Panthéon. Une ligne symbolisant la possibilité de créer des jardins à l'infini, qu'ils soient à la française, en permaculture, ou des lignes d'agriculture urbaine.



SPORT

Universiade 2015 : un nouveau record pour les athlètes tricolores



Les athlètes universitaires français se sont fort bien illustrés à l'occasion de l'Universiade 2015, avec un nouveau record de médailles à la clé.

La France a brillé à l'occasion des XXVIII^e Universiades d'été, qui se sont déroulées du 3 au 14 juillet, à Gwangju, en Corée. L'équipe de France s'est en effet classée au sixième rang au classement général, avec 13 médailles d'or, 9 d'argent et 8 en bronze, soit le meilleur résultat des universitaires tricolores depuis l'existence de ces Jeux olympiques étudiants. 17 ans jour pour jour après le sacre des hommes d' Aimé Jacquet, lors de la Coupe du monde 98, l'équipe de France féminine universitaire de football a remporté, pour la première fois de son histoire, le tournoi mondial, en s'imposant en final 2-0 face à la Russie.

Une médaillée d'or au sein de l'université

Du côté des étudiants de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, il faut signaler la remarquable performance d'Amélie Awong. Cette étudiante en droit, actuellement en L2, a en effet remporté la médaille d'or par équipe en escrime, en épée. « J'ai préparé cette compétition comme un grand championnat, qui était mon principal objectif cette année. Il y avait beaucoup de pression car la France a remporté trois fois de suite l'or universitaire. Mais nous sommes parvenues à nous relâcher, à monter en puissance et à

battre assez facilement la Russie en finale », explique Amélie, qui a dû jongler entre les entraînements à l'INSEP et les enseignements de l'université, cette année. « Cela me prenait énormément de temps. D'autant que je pars très souvent en compétition, et il est très compliqué de suivre. Pour y arriver, j'ai décidé de passer par le CAVEJ en cette année olympique ! Cela va me permettre d'avoir des horaires plus souples, moins d'heures de transport, de mieux m'organiser et de suivre les cours à mon rythme », explique la jeune étudiante qui souhaite devenir officier de police plus tard.

MÉDIA

Grand lancement du média étudiant Le Sorbonn@ute

Le Sorbonn@ute nouvelle version est désormais opérationnel ! Lancé en février 2013 et se présentant initialement comme une newsletter publiée tous les deux mois, Le Sorbonn@ute a récemment évolué et prend désormais la forme d'un site internet abordant une actualité étudiante très variée au travers de ses différentes rubriques : SorboNews, Portr@it, SorboCoach, Internation@ute, Top 10... Autre grande évolution : toujours rédigé par des étu-

dants rédacteurs de l'université, sa périodicité a aussi changé, avec désormais la publication d'un article par jour ! A noter enfin que, si vous

êtes étudiant à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, vous pouvez contribuer et participer activement à l'animation de ce média.

➔ Pour postuler au Sorbonn@ute

www.univ-paris1.fr/services/communication/lesorbonnaute



➔ Le film de lancement du Sorbonn@ute

www.youtube.com/univparis1

➔ Plus d'infos : www.univ-paris1.fr/lesorbonnaute



Dictionnaire de l'historien

Sous la direction
de **Claude Gauvard**
et **Jean-François**
Sirinelli

PUF ÉDITIONS

Cet ouvrage est à double titre un guide : de la recherche en histoire et du métier d'historien. Avec ses 355 entrées et ses 200 auteurs, il entend montrer que l'histoire est une discipline vivante, sans cesse remise sur le métier par ceux qui l'écrivent. Des choix ont dû être faits et les grands thèmes qui renouvellent la pensée historique ont été privilégiés : les sensibilités, les représentations, l'information, l'opinion, les médias, la culture de masse, la mondialisation, etc. Ils sont traités en respectant les écarts chronologiques, de l'Antiquité à nos jours, la diversité historiographique et la complexité de domaines souvent foisonnants. Il apparaît alors que, quelle que soit leur spécialité, les historiens ont en commun de répondre aux mêmes exigences de rigueur pour administrer la preuve et recherche la vérité. Une grande attention a donc été portée au métier d'historien face à ces nouveaux objets et à de nouveaux modes d'investigation. Une telle somme montre que l'Histoire reste une, comme un édifice de savoirs indispensables au citoyen d'aujourd'hui.

L'empire colonial français de Richelieu à Napoléon

Bernard Gainot

EDITIONS
ARMAND COLIN

Qu'est-ce que le premier empire colonial français et comment, sur près de trois siècles, a-t-il évolué ? Depuis la mise en place d'un projet colonial par Richelieu jusqu'aux années 1810, qui voient la prise de contrôle par l'Angleterre des derniers vestiges de possessions françaises fragilisés par l'épisode révolutionnaire, l'ouvrage montre les politiques coloniales à l'œuvre en Amérique du Nord, aux Antilles et dans l'océan Indien. Cette étude présente les acteurs, privés et institutionnels, de cette entreprise coloniale, mais aussi les populations, esclaves et libres cultivateurs, négociants et habitants, nationaux et autochtones, à l'origine du démarrage véritable de l'outre-mer français, vers le milieu du XVIII^e siècle. Dépassant la simple perspective économiste et l'approche institutionnelle et militaire, l'auteur restitue la multiplicité des points de vue des acteurs et les ambiguïtés des marqueurs culturels entre « créolisation » et signes ostentatoires d'intégration. Cartographie originale, documents et portraits de grandes figures accompagneront le lecteur dans cette découverte de la première vague colonisatrice de la France.

Blabla banque, le discours de l'inaction

Jézabel
Couppey-Soubeyran

EDITIONS
MICHALON

La crise bancaire et financière de 2007-2008 avait offert une occasion de changer en profondeur le fonctionnement du secteur. Pourtant, en dépit de leur nécessité, les réformes ont provoqué une levée de boucliers de la part des banques et de leurs représentants. Au moyen d'un discours bien rodé, le lobby bancaire est parvenu à convaincre citoyens et gouvernants que le renforcement de la réglementation mettrait en péril l'investissement des entreprises, l'emploi et la croissance... Comment parvient-il à tisser sa toile jusqu'aux plus hautes sphères du pouvoir ? Quels sont donc les ressorts de son discours aussi influent que paralysant ? Comment réussit-il à capturer les esprits ? Cet ouvrage critique qui décrypte la rhétorique du lobby bancaire en s'appuyant sur la grille de lecture du socio-économiste Albert Otto Hirschman. Il s'adresse à vous tous et vise à vous faire prendre conscience que la finance n'est pas toujours sous contrôle, toujours pas au service de l'économie. Réappropriiez-vous le débat !

La démocratie contre les experts

Paulin Ismard

EDITIONS
DU SEUIL

Supposons un instant, une République dans laquelle certains des plus grands serviteurs de l'État seraient des esclaves. Ils étaient archivistes, policiers ou vérificateurs de la monnaie : tous esclaves, quoique jouissant d'une condition privilégiée, ils furent les premiers fonctionnaires des cités grecques. En confiant à des esclaves de telles fonctions, qui requéraient une expertise dont les citoyens étaient bien souvent dénués, il s'agissait pour la cité de placer hors du champ politique un certain nombre de savoirs spécialisés. Surtout, la démocratie directe, telle que la concevaient les Grecs, impliquait que l'ensemble des prérogatives politiques soit entre les mains des citoyens. Le recours aux esclaves assurait ainsi que nul appareil administratif ne pouvait faire obstacle à la volonté du peuple. En rendant invisibles ceux qui avaient la charge de son administration, la cité conjurait l'apparition d'un État qui puisse se constituer en instance autonome et, le cas échéant, se retourner contre elle. Que la démocratie se soit construite en son origine contre la figure de l'expert gouvernant, mais aussi selon une conception de l'État qui nous est radicalement étrangère, voilà qui devrait nous intriguer.



LES CONFÉRENCES CAMPUS CONDORCET
Paris - Aubervilliers

2015
—
2016

MONDES RÉELS MONDES VIRTUELS

DU CHAMANISME
AUX RÉSEAUX SOCIAUX

Les chevaliers de la Table Ronde • 21 septembre 2015
« Je le souhaite plutôt que je ne l'espère » • 5 octobre 2015
Les robots doivent-ils se mêler de tout ? • 16 novembre 2015
Le nouveau « front » audiovisuel de l'islam radical • 14 décembre 2015
Les mondes de la prison • 11 janvier 2016
Emballements, rumeurs, infos • 8 février 2016



SEMAINE DURABLE

20 au 30 octobre - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

CONFÉRENCES • EXPOSITION • DÉBATS • INVITÉS

univ-paris1.fr/cop21/

#GoUP1COP21

